

LA GAZETTE DU NORD

LA TUQUE

L'ABITIBI

LE NOUVEL ONTARIO

Vol. III.

QUEBEC, JEUDI, 27 JUILLET 1922

No. 22

NOTRE JOURNAL

Nos lecteurs ont pu remarquer l'amélioration constante de notre journal en ces dernières semaines. Il est plus volumineux, plus varié, plus complet. Nous nous efforçons de le rendre digne de sa tâche : celle d'être l'organe de l'immense territoire qui s'étend de la colonisation industrielle et agricole des provinces d'Ontario et de Québec.

Un tel organe est nécessaire. Nous croyons l'avoir démontré déjà, et le public l'admettra sans hésitation. Est-il possible qu'un paucun compte des villes comme La Tuque, Amos, Cochrane, Timmins, Iroquois Falls, des campagnes actives et déjà peuplées, villes et campagnes qui renferment cinquante mille Canadiens français, n'ait pas un journal de langue française qui lui soit propre, qui puisse au besoin se faire l'interprète et l'avocat de ses idées et de ses sentiments ?

Il faudrait ne pas avoir conscience du rôle essentiel du journal à notre époque pour méconnaître la nécessité de "La Gazette du Nord" dans nos régions.

o o o

Mais si notre journal est essentiel à la vie régionale, il s'ensuit que nos gens ont le devoir de le soutenir et de lui donner les moyens de remplir son rôle. Notre feuille devrait se trouver dans tous les foyers de La Tuque, de l'Abitibi et du Nord-Ontario. Que les abonnés acquittent leur premier devoir — de payer leur abonnement — puis qu'ils invitent ceux de leurs parents et de leurs amis qui ne reçoivent pas encore notre journal à s'y abonner sans retard, même ceux du dehors. La lecture de "L'Abitibi" dans les paroisses du bas de la province, a amené nombre de colons dans la région de ce nom. Faites adresser la "Gazette du Nord" à ceux des vôtres qu'elle le peut intéresser dans le vieux Québec. Cela vous vaudra de nouvelles recrues dans un avenir rapproché. Si chacun de nos abonnés actuel se donnait la peine de recruter un nouvel abonné parmi ses connaissances — ce qui est chose facile — notre tirage en serait doublé du coup. Nous faisons donc un appel à tous ceux qui croient à l'utilité, sinon à la nécessité même de notre œuvre.

H. A.

Propagande de Colonisation

Circulaire aux Secrétaires des Cercles Agricoles

Cher Monsieur,

Comme par les années passées, le Ministère de l'Agriculture, de concert avec le Ministère de la colonisation, a décidé d'exhiber aux grandes expositions de la Province des produits de l'Abitibi.

Cette propagande prend beaucoup d'importance cette année, car on nous demande des exhibits pour les expositions de Valleyfield, Trois-Rivières, Sherbrooke et Québec. De plus, l'Abitibi ne sera pas la seule région de colonisation à fournir des produits, car on en a demandé aussi des autres régions de colonisation.

Il y a donc de notre intérêt d'envoyer le plus grand nombre d'exhibits et de la meilleure qualité possible afin de figurer au premier plan parmi les régions de colonisation.

J'ai été autorisé à suivre ces expositions et à représenter les régions de colonisation de la province. J'espère donc que vous ferez l'impossible pour recueillir des exhibits de votre paroisse et les faire parvenir à M. Hermidas Magnan, Service de la Colonisation, à Québec, par le convoi de vendredi le 18 août prochain.

Ces exhibits serviront pour l'exposition des Trois-Rivières qui aura lieu du 21 au 26 du même mois. D'autres exhibits devront être envoyés à la même adresse, pour le 25 août, pour servir à l'exposition de Sherbrooke, qui aura lieu du 26 août au 2 septembre. Enfin, des exhibits devront être envoyés à M. Magnan, vendredi le 1er septembre, pour servir à l'exposition de Québec.

Je verrai moi-même si nous pouvons en envoyer à Valleyfield pour le 14 août.

Vous devrez bien étiqueter tous les exhibits de la manière suivante, représenté par exemple

LA SARRE
Théophile Audet
Avoine Alaska
Semée le 12 mai
Couppée le 15 août

Avec l'espoir que vous saurez faire bénéficier votre paroisse de l'avantage qui lui est offert, je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,
Alex. J. Rioux, B.S.A.
Agronome-officiel.

Malheureuse noyade près Senneterre

Senneterre, 22 — Un colon de Senneterre s'est noyé lundi de la semaine dernière dans le lac formé par l'élargissement de la rivière Bell en bas du village. C'est un nommé Ferdinand Gauthier, devant de Chicoutimi, établi ici depuis quelque temps. Il demeurait dans le rang 9, sur les bords du lac où il a perdu la vie.

Il partait pour se rendre au village en canot, lorsque son embarcation chavira, à quelques-uns pieds du rivage, sous les yeux de sa femme et de voisins impuissants à le secourir. Le malheureux semble avoir été d'une imprudence inexplicable. Il s'est levé debout dans son canot, et un faux mouvement l'a tout naturellement précipité à l'eau d'où il n'a pu sortir.

Il laisse une femme et quatre enfants.

LE POINT DE VUE LÉBAL

Presque tous les membres du Cabinet étaient dans la capitale au milieu de la semaine. En plus de certaines questions relevant du ministère des Affaires Revenues on a discuté le projet de coordination des différents réseaux de chemins de fer et la nécessité de nommer un bureau de direction en parfaite sympathie avec l'administration actuelle. Le parti libéral, par la bouche du Premier Ministre et de ses principaux paucun collègues, a annoncé qu'il voulait faire l'essai de la nationalisation des chemins de fer. A cette fin une réorganisation com-

plète du bureau de direction et un changement du personnel est absolument nécessaire. De plus, le temps est venu de confier à un seul bureau général d'administration ces différents réseaux de chemins de fer qui s'étendent d'un océan à l'autre. L'unité de direction, la simplification des services, l'économie, devraient aider à faire disparaître le déficit. Le gouvernement est à choisir les meilleurs financiers du pays pour leur confier cette importante mais très lourde tâche. Il n'est pas improbable qu'il y aura deux représentants de langue française sur le bureau de direction des chemins de fer nationaux, dont l'un sera choisi à Montréal et l'autre à Québec.

Il n'y a rien de changé à la situation politique proprement dite. Les rumeurs de rapprochement entre Fermiers et Libéraux sont toujours à l'ordre du jour. Comme nous le disions dans notre dernière lettre, les chefs apparaissent d'abord sur les grandes lignes.

Il en est des partis comme des grands arbres. Il faut qu'ils prennent racine et qu'ils enfoncent et étendent leurs ramifications à mesure que le tronc se développe, que le feuillage s'épaissit. Une entente entre chefs politiques qui ne serait pas confirmée et sanctionnée par les masses populaires serait peu durable et nuisible aux deux groupes concernés. D'autre part, si l'électorat, dans un but politique et patriotique à la fois, désire la réunion d'éléments semblables, nous pouvons assurer pour de longues années à venir l'unité nationale au moyen d'un gouvernement fort et rempli d'initiative.

Un fait à noter c'est que le groupe Fermier s'est implanté fortement dans l'Ouest à l'exclusion du parti Conservateur, et que le parti Libéral s'est maintenu dans l'Est également à l'exclusion du parti Conservateur. Cette victoire contre le parti au pouvoir l'an passé a été remportée en vertu des mêmes principes, mais sous des chefs et des couleurs différentes. Il s'agit maintenant de savoir s'il est à propos d'avoir l'unité de commandement des forces opposées au parti Conservateur, et groupées aujourd'hui sous l'étiquette Progressiste et Libérale. Comme un grand nombre de Fermiers étaient autrefois des Libéraux, ce titre leur suffit attendu qu'ils constituaient dans leur opinion l'avant garde Progressiste du parti Libéral.

Les pouvoirs hydrauliques de la rivière Bell

Senneterre, 22 — Comme notre journal l'a déjà annoncé, le syndicat qui s'est formé pour acquiescer et exploiter les pouvoirs hydrauliques formés par les chutes et rapides de la rivière Bell, entre le chemin de fer et le lac Oshawa, manifeste sérieusement l'intention de se mettre à l'œuvre. Nous avons ici à quelque temps la visite de membres fort intéressés de ce syndicat dans la personne de MM. L.-E. Tremblay et Turmaine, d'Iroquois Falls, et maintenant nous avons parmi nous des ingénieurs qui s'occupent de préparer les plans pour la construction du barrage principal. L'un de ces ingénieurs est M. Langlais, de Québec.

AU PORTAGE DU KEWAGAMA

Le bateau dragueur du ministère fédéral des Travaux publics continue le creusage d'un chenal convenable pour atteindre le terminus de la voie ferrée du portage entre les lacs Kewagama et Malartic. Ce chenal aura trente pieds de largeur par sept de profondeur. Il facilitera beaucoup les communications avec le grand lac Kewagama sur les bords duquel on fera des opérations forestière et minière fort considérables dans un avenir rapproché.

Agent de la Gazette du Nord

M. Arthur Cinq-Mars, d'Amos est autorisé à solliciter et à recevoir des abonnements et des annonces pour le compte de "La Gazette du Nord".

Les Mennonites dans l'Abitibi

Un certain nombre de Mennonites paraissent bien décidés à venir s'établir dans le nord de l'Abitibi, si l'on en croit certaines lettres reçues par l'agent des terres à Amos. Une seule chose les inquiète : ils se demandent s'ils seront tracassés dans leurs écoles ici comme au Manitoba au sujet de l'enseignement de leur langue maternelle.

Il sera sans doute possible de leur laisser assez de liberté sur ce point pour qu'ils n'y voient pas un obstacle à leur immigration chez-nous.

Nos brûlés de la vallée de l'Harricana, vers le nord, ont besoin d'être peuplés rapidement par de bons agriculteurs, et les Mennonites sont de ceux-là.

Les Polonais s'en viennent

Les négociations se poursuivent assez rapidement entre les employés du ministère de la Colonisation et les promoteurs de l'établissement de colonies polonaises dans l'Abitibi. Nous pouvons nous attendre à voir arriver les colons de ce mouvement dans quelques jours. Ils viendront d'abord en petit nombre, et choisiront exactement les endroits de leur futures paroisses. En effet, ces immigrants sont de bons catholiques, et ils se grouperont comme les Canadiens suivant le système paroissial.

Le service d'inspection et de classification du ministère des Terres a été chargé d'inspecter le terrain entre les lacs Obalski et Castagnier, ainsi que le canton Duvernay, en vue d'y diriger les gros des nouveaux arrivants polonais. On a aussi les yeux sur le coin nord-ouest de Malartic, au portage du lac Kenagama, pour en établir un certain nombre. La plus grande partie de ces terrains est déboisée. Les brûlés du nord de Duvernay et du centre de Castagnier sont presque comparables à ceux de LaMorandière, dont ils sont voisins.

Nous avons tout à gagner à faire coloniser ces terres au plus vite, et les Polonais devraient être de bons ouvriers pour cette tâche. Nous espérons qu'ils recevront l'aide et les conseils nécessaires.

L'inondation de La Sarre

L'inondation des bords du lac Abitibi et de la rivière de La Sarre se prolonge plus que de raison. Il était assez raisonnable de permettre à la compagnie Abitibi d'élever temporairement le niveau du lac pour faciliter certaines opérations de flottage trois années, paraît-il. Mais, comme nous le disions déjà, il devrait y avoir moyen pour la compagnie de faire son affaire sans par-

yser le centre de notre belle paroisse de La Sarre et sans empêcher la colonisation sur les bords du grand lac.

Encore une fois, nous espérons que les autorités d'Iroquois Falls prendront le parti le plus sage et le plus honnête, et que tout conflit sera évité entre la grande industrie et nos colons de La Sarre. Il y va du meilleur intérêt de tous.

CESSION DE BIENS

Deux commerçants de bois et propriétaires de scieries de l'Abitibi viennent de faire cession volontaire de leurs biens : ce sont MM. Jos.-A. Turcotte, d'Amos, et Philéas Bruneau, de la Reine.

Dans le cas de M. Turcotte, la mise en liquidation est une surprise. Car, quoiqu'il fut affecté par la crise comme tous les autres, on le considérait généralement assez fort pour régler ses difficultés heureusement.

M. Turcotte possède des limites à bois au sud de Natagan et dans la partie nord-est du canton La Corne, où il a aussi une scierie considérable.

UN NOUVEAU LIVRE

L'Annuaire de Chicoutimi.

"L'Annuaire de Chicoutimi", qui vient de paraître dans la cité appelée la Reine du Nord, est un livre fort utile aux hommes d'affaires et très intéressant pour ceux qui veulent connaître leur pays. Il est à souhaiter que l'initiative de Chicoutimi soit suivie un peu partout afin que les Canadiens apprennent à mieux connaître les ressources en hommes et en choses de leur pays.

A part les renseignements descriptifs et historiques sur une région jeune et prospère, "L'Annuaire de Chicoutimi" contient une partie intitulée "Voix Régionales" toute une série d'articles traitant des sujets d'intérêt vital pour les Canadiens français. C'est un livre qui mérite certainement d'être lu. "L'Annuaire de Chicoutimi" sera envoyé franco, en retour d'un mandat ou chèque de \$1.10 payable au pair, par la Publication Régionale Enrg. de Chicoutimi.

Une expédition de secours, envoyée par le Saint-Siège vers les affamés de la Russie, vient de partir de Rome.

Dr AVILA SYLVESTRE

D.D.S., L.C.D.

Chirurgien-Dentiste,

AMOS.

MME P. E. LEPAGE

MODISTE

JOLIS CHAPEAUX pour Dames

Nouveaux modèles. Confection et réparation de tout genre. Ouvrage garanti.

RUE PRINCIPALE AMOS.

MAISON A VENDRE

à AMOS

sur la 3e avenue, vis-à-vis l'église.

PRIX MODÉRÉ CONDITIONS FACILES.

S'adresser à Mme Vve Narcisse Grenier, AMOS

Bonne et honnête valeur dans les HABITS TOUT FAITS

POUR HOMMES ET GARÇONNETS ET LA

MERCERIE POUR HOMMES

VEZ-NOUS VOIR.

"Le magasin qui a une conscience."

6c Avenue,

3e porte au nord du BUREAU DE POSTE.

COCHRANE, ONT.

LE NOUVEL-ONTARIO

Le chemin de fer à la Baie James

Cochrane, 24 — On commence à poser les rails du nouveau chemin de fer à la Baie James. Les entrepreneurs pour les travaux avec activité.

On prévoit que la construction sera continuée sans interruption jusqu'à la mer. C'est-à-dire que le contrat pour les 90 milles de Can à Moose Factory sera accordé aussitôt que la première section sera assez avancée pour permettre de commencer les travaux sur la seconde. Cela arrivera au commencement de l'année prochaine peut-être.

M. Maher, qui a exploré le terrain du terminus actuel à la mer, a localisé la plus grande partie de la voie.

La commission fait aussi explorer le pays entre les rivières Abitibi et Kabinakagami dans la direction de la rivière Albany, en vue d'établir quelles sont les ressources forestières et hydrauliques et les possibilités agricoles dans cette région. L'intention est de greffer plus tard un embranchement sur la voie principale, 90 milles au nord de Cochrane pour pénétrer dans le district de Patricia. C'est le futur royaume de la fabrication du meilleur papier du monde.

La Fête du Travail

Timmins, Ont. On annonce que Cochrane et Iroquois Falls se joindront à Timmins, cette année, pour célébrer la fête du Travail à ce dernier endroit seulement et gaire en ce 4 septembre une manifestation grandiose. La question était à l'étude depuis quelque temps, et l'on semble en être venu à cette conclusion. Cela est fort pratique, car il faut mieux avoir une grande fête du travail que d'en avoir trois petites. C'est presque la même dépense d'organisation, et les résultats sont fort différents. Il y aura donc des centaines sinon des milliers de citoyens de Cochrane et d'Iroquois Falls à Timmins le jour de la prochaine fête du Travail.

Nouvelles de Cochrane

Mesdemoiselles Clara et Flore Morin sont parties pour aller visiter Timmins.

Mademoiselle Clara Light est en visite chez sa sœur Madame J.-A. Clermont.

L'enquête du coroner dans l'affaire Wilde a passé jeudi.

Après deux heures de délibération les jurés ont décidé d'envoyer Wilde passer son procès en cour criminelle.

Messieurs Hewson et Gauthier ont ouvert les portes de leur nouveau magasin jeudi, c'est un des plus beaux magasins du Nord.

Décès

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Monsieur Joseph Morin à l'âge de 81 ans, survenue à la demeure de Monsieur Louis Houle.

Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le service fut chanté par Monsieur le Curé Larocque.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte outre son épouse deux fils : Arthur, de Timmins ; Jean-Baptiste, de Foller, Alta ; une fille, Sœur Jean de Montfort.

Naissance

Monsieur et Madame Ernest Vézée ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Noëlla-Annonciade. Parrain et marraine : M. et Mme Amedé Vallée, grands-parents de l'enfant.

M. Drury premier ministre de la province viendra le 3 août ouvrir le nouveau parc public au lac Hector.

L'HON. M. DRURY A COCHRANE

Cochrane, Ont. 25 — On s'attend à recevoir ici la visite du premier ministre Drury pour l'ouverture du nouveau parc de cette ville le 2 août prochain.

Il est probable que M. Mills, ministre des Mines, viendra vers le même temps visiter le district minier du nord d'Ontario.

L'OR A LIGHTNING RIVER

La Reine, 24 — Si l'on en juge par le nombre des gens de mine qui se sont dirigés vers Lightning River depuis quelque temps, ce district a de grands attraits pour les prospecteurs.

On annonçait la semaine dernière que M. Austin R. Campbell, de Toronto, directeur du Canadian Mining Syndicate, qui a des "claims" dans le district de Lightning River, a été appelé en hâte sur la propriété pour constater une découverte sensationnelle qui vient d'y être faite. On a trouvé de l'or visible en quantité dans une grande veine de quartz, que l'on peut suivre sur une longueur d'un mille. On dit que la formation est semblable à celle de Dome et du district de Porcupine. De bonnes découvertes à Lightning River, tout près de la frontière de la province de Québec, indiqueraient une fois de plus que la zone minéralisée s'étend de ce côté vers l'est.

LIGHTNING-RIVER

Serait-ce un nouveau camp minier ?

Le Sudbury Star publiait ces jours derniers la nouvelle suivante : "Bob Maxwell, un prospecteur bien connu de Sudbury était ici lundi avec un des échantillons les plus riches de quartz aurifère qui ait été apporté à Sudbury depuis longtemps. Il a recueilli cet échantillon dans le voisinage Lightning River, sur le lac Abitibi supérieur. Un syndicat de Toronto a pris une option sur son claim après examen par un des meilleurs experts du Nord d'Ontario.

Comme nos lecteurs le savent, Lightning River est au sud du lac Abitibi près de la frontière de Québec. On s'y rend en bateau de La Reine.

GAUTHIER-ROCHFORD

Le "Nugget", de North-Bay, publiait il y a quelque temps un joli compte rendu du mariage de Mlle Béatrice, fille de M. et Mme Ernest Gauthier, de North-Bay, avec M. Edmond Rochford, fils de Mme A. Rochford, de Timmins, ou les nouveaux époux vont résider.

La famille Rochford était précédemment d'Asterville, Ont. M. le curé Chapeau a béni le mariage.

NORD

L'ABITIBI

Elle est imprimée par "L'Action Sociale", 103, rue Ste-Anne, Québec. Elle est publiée par La Publicité Régionale, Ltée, Siège Social, Amos, Québec. Directeur-gérant: Hector Authier. Directeur de la section de La Tuque: Edouard Belleau. Administrateur: J.-R. Giguère, Amos. Secrétaire de la rédaction et correspondant à Québec: Philippe Desjardins. Agent d'annonces à Québec: L.-B. Morency. Agent général à La Tuque: Aldori Dupont. Agent général à Cochrane, M. Albert Houle. N. B. — Notre organisation dans le nord d'Ontario sera bientôt terminée.

CHOSSES DU TEMPS

Culture du trèfle

On a commencé "les foins" depuis plus d'une semaine. La température pluvieuse du commencement de juillet a retardé un peu l'époque de la fenaison. La récolte est généralement bonne. Cependant on remarque que le trèfle souffre en certains endroits de la gelée, alors qu'il était déjà trop avancé, dans le mois de juin. Il aurait valu mieux le couper alors, et faire une deuxième récolte en août; car on sait que le regain de trèfle est presque toujours magnifique dans nos cantons du nord.

Nos cultivateurs s'organisent dans plus d'une paroisse pour acheter des batteuses à mil et à trèfle. C'est une fort bonne chose partout où cela est possible. La Sarre et Macamic ont donné l'exemple. La culture du trèfle est naturelle à nos régions. L'Alsike, par exemple, est absolument dans son domaine ici. Nulle part il ne vient plus beau et en plus grande abondance; pas même en Suède, son pays d'origine, nous disait l'an dernier un professeur d'agriculture dans une université suédoise.

Nous devrions récolter dans et le Nord-Ontario de la graine de trèfle non seulement pour nos besoins, mais même pour l'exportation.

Il faut songer à créer des revenus à nos cultivateurs. La vente des grains de semence, en particulier du trèfle, est l'une des sources que l'on peut utiliser.

La température

Le mois de juillet a été décidément humide. Nous avons eu des averses d'une abondance extraordinaire au commencement du mois, alors qu'il est tombé trois pouces d'eau en deux jours. On a été de changer de lune, dans l'espoir que la récolte de foin y sera plus facile. Les nouvelles de l'ouest sont variées. Il y a encore eu de la sécheresse dans certaines sections. Ainsi, un correspondant de Duck Lake nous écrit que les fermiers sont découragés par une nouvelle année trop sèche et qu'ils reviendraient volontiers dans Québec. Nous lisons dans les journaux de la semaine dernière qu'il a fait très froid dans le centre de la France et même qu'il a gelé et neigé en Auvergne. Souhaitons que le vent se maintienne à l'ouest et que les froids d'Europe ne puissent traverser l'Atlantique pour venir jusqu'à nous.

Apparence des moissons.

M. l'agronome Rioux nous assure que la récolte sera bonne dans l'Abitibi. Les mêmes nouvelles nous viennent du Nord-Ontario. Dans les terres emmenées tard, on fera une grosse récolte de fourrage vert.

Courrier d'Amos

Notes personnelles.

M. le Dr André Bigué, d'Amos est parti vendredi dernier pour Montréal, Québec, Ste-Anne de la Pérade et Batisseau.

Mariage

Jeudi, le 20 juillet, M. Bordeleau conduisit à l'autel Made-moiselle Régina Fraser. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décédé

Samedi le 22, eurent lieu à Ste-Thérèse d'Amos, les funérailles de M. Octave Beaudoin, célibataire âgé de 63 ans, au service de M. J.-D. Trudel, depuis nombre d'années.

M. Beaudoin laisse une sœur à Mégantic et Mme Lafard de Montréal, qui n'ont pu assister à son service.

Nos sympathies sont acquies aux parents du défunt.

Divers

Une souscription s'est ouverte pour payer les instruments de

Nouvelles d'Authier

Authier, 25 — Nous sommes enchantés des perspectives de la récolte dans notre nouvelle paroisse cette année. L'est semencé environ 400 acres de terre neuve, et partout le grain est superbe. On récoltera aussi quatre à cinq cent tonnes de foin.

Mais ce qu'il y a de plus beau dans nos champs, ce sont les légumes et en particulier les patates.

Il nous est arrivé quelques nouvelles familles ce printemps, et nous en attendons encore de nouvelles.

Tout le monde paraît heureux du règlement de nos difficultés au sujet de l'école du village. L'autorisation qui nous a été donnée d'emprunter le montant nécessaire à nos constructions mettra fin à tous les procès et à toutes les critiques, espérons-nous.

M. Denis, de la Denis Construction de Montréal et Jme Denis doivent venir demeurer à Amos jusqu'à ce que la construction de l'église soit terminée.

M. J. Beaudoin, de St-Proper, est en visite chez ses fils M. Alcide et Ovide Beaudoin, d'Amos.

M. Vézina, de Senneterre, est en voyage d'affaire, à Amos ainsi que MM. J.-S. Lamarche et Chs Desrochers.

BALLE-AU-CHAMP

Dimanche le 23 juillet, eut lieu à Amos la rencontre d'une équipe locale avec une équipe portant le nom de Privat.

Il est tout à fait regrettable qu'un incident soit venu retarder la joute et jeter une mauvaise impression parmi les spectateurs, car la partie aurait pu être des plus intéressantes: les deux équipes étaient assez fortes, comme ensemble, il est vrai que les "Privat" avaient dans la personne de F. Roy un lanceur qui a déjà fait ses preuves et supérieur au lanceur local, mais il n'y a aucun doute que nos joueurs auraient réussi à faire une bonne partie. Malheureusement l'heure marquée pour la fin de la joute sonna à la quatrième manche.

Les joueurs du Privat profitèrent des balles fausses pour prendre leurs buts dans la première manche, le lanceur local n'étant pas en condition.

Le résultat final donna 5 points à "Privat" et 0 pour "Amos". Les arbitres furent M. Montgomery de Cochrane et J. LeFebvre d'Amos.

Ajournement

De Carufel, V. C. Duchesne Fortin, 3b. Dra-eau, 2b. Turcotte, 1b. Poirier, r. f. Gagnon, l. f. Dostigny, c. f. Roy, Frank, p. Amos. J. Grouin ss. A Grouin c. R. Giguère, r. f. Montambault, 2b. P. Massicotte, 3b. C.-E. Massicotte, l. f. Lafleur, Ant. p. Carignan, L. 1b. Gendron, subs. Amos 7-000 — 0 Privat 30-20 — 5

Nouvelles de Senneterre

Noyade

Nous apprenons, avec regret, la mort de M. Ferdinand Gauthier, de Senneterre, noyé accidentellement dans la rivière Bell le 17 juillet. Il laisse sa femme et quatre enfants.

Nous avons eu une température idéale depuis plusieurs jours. On doit commencer la semaine prochaine, la récolte du foin, et tout porte à croire qu'elle sera très abondante dans certaines parties du canton.

Balle au champ

Dimanche, le 16 juillet, notre club s'est rencontré avec le club de Goulet. Le résultat fut de 16-12 en faveur des nôtres. La partie fut fort intéressante, les lanceurs ont joué une très belle partie: Blais a retiré 5 hommes au bâton. Nous attendons la visite du club de Goulet, si la température le permet, le 30 juillet.

M. Girard du club "Eagle" fut l'arbitre de la partie.

H. R.

— A une immense majorité, les employés de la voie ferrée, au Canada, se déclarent favorables à une grève générale, qui affecterait près de 50,000 hommes, si les directeurs du service maintiennent leur décision relative à la réduction des salaires. On attend la décision du ministre du Travail au Canada sur la demande, faite par des employés, d'un bureau d'arbitrage et de conciliation.

Nouvelles de Landrienne

Nomination des Commissaires

M. M. Alphonse Gagnon et Edmond Desrochers, sont élus par acclamation, en remplacement de MM. Tréfiel Savard et Arthur Gagnon sortant de charge. Nous félicitons les nouveaux membres, et leur souhaitons plein succès.

Nouvelles constructions.

Monsieur Médéric Frigon, vient de terminer une chie bâtiesse, devant lui servir de résidence et magasin. Monsieur Frigon s'occupera surtout du commerce de viande et un peu d'épicerie. Le public l'accueillera avec satisfaction, car nous n'avons pas actuellement de boucher en notre paroisse.

Nous remarquons entre autres constructions, plusieurs granges-étables, tout nouvellement construites, ce qui donne un magnifique aspect à notre paroisse.

En visite

Monsieur Joseph Paquin, Mme Antonio Beaudry, et de St-Ubal Co. Portneuf, et Mme Wilfrid Ethier de Irroquois Falls sont actuellement en promenade chez leurs parents, MM. A. Trépanier et H. Pleau, de cette paroisse.

Ingénieurs

A la demande du Conseil Municipal, notre député aux Communes, M. Frank Cahill nous a obtenu qu'un ingénieur fasse l'inspection de notre rivière, vulgairement appelée "Peter-Brown" afin de faire une estimation du coût pour le débarras de cette rivière.

M. J.-I. Cummings, I.C. du Département des Travaux publics était de passage ici le 17 dernier, et il a procédé à cette inspection. Nous avons donc tout espoir, que le gouvernement nous viendra en aide pour l'exécution de ce projet.

Colons polonais

Il est de rumeur, que plusieurs familles d'immigrants polonais doivent s'établir dans le canton Duvernay. Cette annonce nous fait plaisir, étant donné, que ce canton avoisine, et fait même partie de notre paroisse.

Belle transaction

Monsieur Joseph Bédard, cultivateur vient de vendre sa propriété, située au huitième rang de cette paroisse, à M. J. Dorval de Neuville, Co. Québec, et ce au prix de quatre mille piastres comptant.

Pour le culte

Notre nouveau pasteur, M. l'abbé A. Chapleau, s'applique fortement, depuis son arrivée, en cette paroisse, à la restauration du temple divin, ainsi que des dépendances de la Fabrique en général. Il avait assumé une forte tâche à faire, car beaucoup de choses étaient dans un grave état d'abandon. Heureusement qu'il bénéficie du généreux concours de M. et Mme Charest, ses oncle et tante, ainsi que de sa sœur Mlle Marie-Jeanne Chapleau.

Depuis son arrivée, M. le curé Chapleau nous a fait l'office des vêpres le dimanche, et ce à la grande satisfaction des fidèles, car depuis assez longtemps, nous en avions été privés.

La vente des bannes, a remporté cette année un montant qui dépassa nos prévisions, car il y a un surplus de trois cent piastres sur les années précédentes. Ce résultat est des plus satisfaisants, et nous donne lieu d'espérer, qu'avant longtemps nous serons en mesure de construire un vaste temple, pour permettre à la masse se complète des fidèles d'assister aux offices.

Une autre transaction

Mme Henri Jacob, de Trois-Rivières, était de passage chez son parent M. Alban Poulin, et a eu cours de sa visite, elle a fait l'acquisition d'une propriété située

PENDANT DES MOIS IL NE PEUT RIEN PRENDRE DE SOLIDE

Un Montréalais déclare que les maux d'estomac le firent souffrir au point de ne plus être qu'une ruine physique et nerveuse. — Une fois de plus le Tanlac démontre sa valeur.

"Ce fut pour moi un jour trois fois heureux que celui où j'achetai du Tanlac, car il a fait de moi un autre homme", déclare M. Arthur Monette, 1654, rue Ste-Elisabeth, à Montréal.

"J'avais si peu d'appétit que j'avais presque la sensation de la faim. Le peu que je mangeais me fermentait dans l'estomac. Il en résultait des gaz qui me causaient une horrible sensation d'oppression et des douleurs très violentes. Pendant des mois il me fut impossible de prendre quoi que ce fut de solide. On comprend que dans ces conditions je devins très faible et très maigre. Je devins si nerveux que je ne compte plus les nuits pendant lesquelles je ne pus fermer l'œil un seul instant. Je cherchais avec angoisse quelque chose qui pût me procurer un soulagement quelconque.

Six bouteilles de Tanlac suffirent à me débarrasser complètement de mes maux. Je mange maintenant de tout ce qui me plaît et jamais la digestion ne me cause le moindre ennui. Je ne saurais recommander trop chaleureusement le Tanlac."

On trouve du Tanlac dans toutes les bonnes pharmacies.

au rang dixième, et appartenant à M. H. Pleau. Madame Jacob, aidée de ses fils, tient une épicerie dans la ville trifluvienne, et elle abandonnera ce commerce pour venir établir ses fils dans notre région. Nous l'accueillons avec grande satisfaction.

Nouvelles de Dupuy

ORGANISATION ÉCONOMIQUE

Coopérative — Caisse populaire.

Le 16 courant, M. E.-A. Chartier, propagandiste et M. Z. Naud assistaient, en qualité de délégués du Comptoir Coopératif de Montréal, à notre fête patriotique. Les quelques jours qui ont suivi peuvent être appelés journées sociales. Les deux conférences ont traité à différentes reprises, devant un auditoire nombreux la question économique. Problème extrêmement intéressant parce que pratique. En effet la paroisse est organisée pour les fins civiles, religieuses, scolaires et agricoles. A cet organisation il manquait le couronnement nécessaire et indispensable: la coopération au point de vue économique. Ce sujet a été traité par M. E.-A. Chartier, de main de maître. Les colons ont fort bien saisi sa démonstration. Aussi se sont-ils empressés de fonder une coopérative qui sous peu sera affiliée au Comptoir Coopératif de Montréal et une Caisse Populaire qui sera affiliée aux Caisse Coopératives du district de Québec. M. Napoléon Trottière a été nommé Gérant de la Coopérative; M. Patrice Trottière, Gérant de la Caisse Populaire.

Avec ce double organisme économique les colons comptent pouvoir se maintenir sur leur lot et y prendre racine.

La Colonisation en effet ne consiste pas seulement à transplanter les familles, elle consiste surtout à les fixer au sol.

A ces deux fondations nous souhaitons un plein succès.

Décès

Le 22 courant décédait, presque subitement, à l'âge de 23 ans M. Emile Marceau, célibataire. Ce jeune homme était à l'emploi de la Compagnie Alliance.

Baptême

Le 23 courant M. A. Cournoyer, notaire, faisait baptiser son premier-né, Parrain et marraine M. et Mme J.-A. Daigle.

Deux hommes tués dans une collision

Montréal, 26. — Un tragique accident a coûté la vie, hier après-midi, à deux personnes. Pendant qu'une troisième est actuellement dans un état très critique à l'hôpital Notre-Dame.

Il s'agit cette fois d'un accident de chemin de fer qui s'est produit à la jonction St-Martin vers 5 heures hier après-midi, alors qu'un train se dirigeait vers Montréal frappa un camion automobile conduit par M. Téléphore Gauthier

Les courses d'Amos

Les courses de chevaux à Amos dimanche dernier ont suscité un intérêt peu ordinaire. C'était un événement nouveau pour les Amosois, qui s'y sont portés en grand nombre, malgré le peu de publicité qui a été faite.

Nos amis de La Sarre se sont montrés magnifiques dans cette occasion. Ils ont amené sept chevaux trotteurs, et ils sont venus relativement nombreux.

Leur zèle a d'ailleurs été bien récompensé, car ils ont remporté la victoire sur toute la ligne. La foule leur a fait bon accueil. Il faut dire aussi que si les gens d'Amos ont été d'assez bons perdants, les gens de La Sarre ont été des chics gagnants.

Voici le résultat de la journée:

Classe 2.20			
Chevaux	Propriétaires		Position par épreu- ves.
Rock	Arthur Aubé		1-1-1
Fly Wind	Borromée Gagnon		2-2-2
Dan Gossip	Vitalis Bisson		3-3-3
Mackie	Jos. Boursier		4-4-4
Temps : 2.16 — 2.17 — 2.14.			

Classe 2.30	Theod. Morissette	3-1-1
Danco	J.-A. Huart	1-2-2
Colon	Arthur Cloutier	2-3-3
Anna		
Temps: 2.20 — 2.17 — 2.16		

Classe 3 minutes	Horace Morissette	1-1-1
Pit	Louis Ayotte	2-2-2
Queen	Donat Bordeleau	3-2-3
Jimmy Bay		
Temps: 2.28 — 2.30 — 2.30		

Les juges étaient MM. P.-A. Lacasse, J.-T. Marchand, J.-P. Cossette, P. Halde et le notaire C.-A. Lafrance, chronomètreurs. Ils se sont acquittés de leurs fonctions à la grande satisfaction de tous.

La fanfare d'Amos a contribué à mettre de l'entrain dans l'exécution du programme.

Une fanfare à Amos? Eh bien oui! Les instrumentistes sont peu nombreux, il est vrai, mais il viendra un temps, qui n'est pas très éloigné, où l'on comptera plus de joueurs de instruments, car plusieurs jeunes désirent beaucoup faire de la musique et étudient les principes en attendant de les mettre en pratique.

Entendu vers 5 heures du soir. Deux Comptes. — Hé Louis qu'est-ce que tu portes dans ta chaudière? elle semble bien pesante.

— Ce sont des bleuts que je suis allé cueillir sur la montagne là-bas.

— Qu'est-ce que ta maman dirait si on en mangeait?

— Oh!... Je sais pas! En as-tu toi aussi?

— Non, mais j'ai du bon lait et...

On reviendra encore hein?

cultivateur de Ste-Rothée. M. Gauthier est le propriétaire de la voiture. Accompagné de son fils Lionel, âgé de 23 ans, ans et d'un garçonnet, Joseph Payette, âgé de 15 ans. M. Gauthier revenait du marché Bonsecours de Montréal où il s'était rendu pour vendre ses produits. Au moment où il traversait la voie ferrée à la jonction St-Martin le train de Montréal venant, entraîné par la locomotive 559 venait dans la direction du camion qu'il frappa violemment, le réduisant en miettes et projetant ses occupants sur une forte distance.

Le train stoppa et les voyageurs se portèrent immédiatement au secours des victimes.

M. Gauthier père et le jeune Payette furent tués instantanément. Lionel Gauthier, gravement blessé, fut transporté à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Enquête aujourd'hui.

La Revue Moderne

Édition de juillet

Le numéro de juillet de la Revue Moderne est depuis quelques jours en vente dans tous les bons dépôts. D'une toilette estivale, fort simple et des plus élégantes, la Revue Moderne plait aux regards. Son sommaire est des plus intéressants. Tout d'abord un très bel article de Madeleine, la directrice, consacré à la mémoire de ce grand écrivain canadien-français que fut Louis-Frédéric de Louis Dantin, nous avons une Nouvelle charmante intitulée Rose-Anne; le sénateur David nous entretient de l'honorable juge Choquette; M. l'abbé Bouchard consacre un magistral article à Notre grand poète breton; des notes sportives fort intéressantes nous tiennent au courant des événements du genre dans la province et ailleurs; de belles illustrations complètent tout ce texte auquel il convient d'ajouter le si intéressant Carnet de Vol de Maurice Billard; les courtes analyses littéraires de Louis Claude; les pages féminines où nous trouvons de captivants articles de Madeleine, Mme Georgine Lemaire, de Tomahawk; des modèles de modes, tricot, un article de Jean Hardy sur les étoiles du cinéma, etc., etc.

La fête de Sainte-Anne

— Favorisée par un temps idéal, la célébration traditionnelle de la fête de la bonne Sainte-Anne, aujourd'hui à Sainte-Anne de Beauré, promet d'être l'une des plus brillantes qu'on y ait jamais vues. Elle est rehaussée par la présence de S. E. le Cardinal Bégin, de S. G. Mgr Roy, archevêque de Séleucie et coadjuteur, de S. G. Mgr Paul Larocque, ainsi que d'un nombreux clergé, tant du Canada que des États-Unis. La masse des fidèles s'y porte avec plus d'entrain que jamais, désireuse, semble-t-il, de démontrer combien elle tient à la splendeur du culte de Sainte-Anne, et à la renaissance de sa basilique incendiée. Dieu soit béni de ce témoignage de piété fidèle et croissante! Puissse Sainte-Anne l'avoir pour agréable et multiplier ses bienfaits pour ses fils du Canada et de l'Amérique!

Comptes d'épargne

Comptes d'affaires

Crédits commerciaux

Collections

Conseils Pratiques

Assurez votre avenir par des économies déposées en banque régulièrement.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

Succursale d'Amos, - - - VICTOR RIVARD, Gérant.
Succursale de La Reine, - - - J. R. BLAIS, Gérant.
Succursale de la Sarre, - - - JULES LAVIGNE, Gérant.
Succursale de Macamic, - - - ALFRED ROY, Gérant.
Autres Succursales à Barraute, Senneterre, Dupuy et Privat.

Nouvelles de La Motte

Les nouvelles qui nous arrivent du canton La Motte sont excellentes. Les colons ont commencé plus de terre neuve que jamais, et la récolte est des meilleures, de sorte que la paroisse aura tous les produits agricoles qui lui seront nécessaires l'hiver prochain. Le foin, le grain et les légumes sont également beaux.

On s'attend à voir arriver de nouveaux colons à la fin de l'été, car ceux qui y sont déjà encouragent fortement leurs parents et amis à venir les retrouver. On peut encore acheter cinquante lots au moins de la Couronne dans ce canton, et peut-être une demi-douzaine de terres déjà commencées.

Il y a un bateau d'Amos à La Motte tous les lundis et mardis, et il y a plusieurs autres bateaux qui voyagent irrégulièrement.

A GAZETTE DU NORD

COUR SUPÉRIEURE

QUEBEC

No 3003

Dame Bernadette Thomas, de Amos, épouse de Joseph-Arthur Turcotte, de Amos, dans le comté de Pontiac, commerçant,

Demanderesse

Le dit Joseph-Arthur Turcotte, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, ce jour.

Québec, 21 juillet 1922.

L.-EMILE PARENT, Procureur de la Demanderesse.

PROVINCE DE QUEBEC District de Québec

Deux Comptes. COUR SUPÉRIEURE

Dame MARIE-ANGELINE ROY, épouse de JOSEPH-ALBERT DUDEMAINE, industriel, d'Amos,

demanderesse

Le dit JOSEPH-ALBERT DUDEMAINE, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 27 mars 1922.

Québec, 7 juin 1922.

Le procureur de la demanderesse, (Signé) ALBERT GRENIER.

(Vraie copie) Le Procureur de la demanderesse.

La Loi des Faillites

Dans l'affaire de JOSEPH-A. TURCOTTE, Commerçant de Bois Amos

Cédant autorisé

Avis est par les présentes donné que Joseph-Arthur Turcotte, commerçant de bois, de Amos, Abitibi, province de Québec, a, le 12e jour de juillet 1922, fait une cession autorisée aux soussignés.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif audit sera tenue à notre bureau, 101, rue St-Pierre, Québec, mercredi, le 2e jour d'août 1922, à 11 heures de l'avant-midi.

Pour donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, nous distribuerons le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont nous aurons alors reçu avis.

Daté à Québec, ce 18e jour de juillet 1922.

BEDARD & BELANGER, Syndics autorisés.

Bureau: 101, rue St-Pierre.

LES VOIES ÉLECTRIQUES

La vapeur des locomotives sera-t-elle remplacée par l'électricité? Le charbon deviendra-t-il un jour le concurrent méprisé que l'on relègue dans les fosses profondes du sous-sol? La réponse à ces questions est donnée par des enthousiastes, d'un côté, et par des sceptiques, de l'autre.

Les partisans outrés de l'électrification ne trouvent pas d'autres moyens de parer à la crise des chemins de fer que de mettre au rancart les locomotives à vapeur. Le trolley et le moteur électrique sont pour eux la panacée suprême.

En principe, ils ont probablement raison : que la houille blanche soit destinée à suppléer la houille noire, cela semble devoir venir fatalement. Il y a pour cela des raisons péremptoires : c'est plus économique et cela présente moins d'inconvénients. Il est en effet prouvé par l'expérience que le fluide électrique, dans la consommation, est moins dispendieux que le charbon. Le transport de ce dernier, surtout dans un pays comme le nôtre, présente mille difficultés, et dans les périodes de grèves, on est exposé à subir des hausses subites ou à manquer de sources d'approvisionnement.

Et puis, qui nous dit que le charbon des mines est inépuisable? N'est-il pas plutôt destiné à la disparition totale? Puisqu'il n'est contenu que dans des couches terrestres, et qu'il n'existe que par endroits relativement rares, puisqu'en fait une consommation énorme dans le monde entier; puisqu'il ne se renouvelle pas automatiquement et sans cesse comme les énergies hydrauliques, n'est-il pas vraisemblable que la Providence a réservé aux peuples, comme ultime source de force, cette mystérieuse puissance qu'on appelle l'électricité?

Et quand bien même les réserves de charbon seraient inépuisables, il n'en reste pas moins vrai que l'électricité a sur lui des avantages si nombreux et si évidents, qu'on ne peut plus douter une seconde des résultats de l'avenir.

Telle est l'opinion des optimistes et des enthousiastes; mais les modérés et les sceptiques ne chantent pas sur le même ton.

Un proverbe dit : "C'est le premier pas qui coûte". Il s'applique très bien au problème de l'administration des chemins de fer. Ce n'est pas impunément qu'on peut détruire un système depuis longtemps établi et assez perfectionné en somme. Outre qu'il faudrait, pour cela, jeter parmi les tas de fer de rebut les magnifiques locomotives qui nous ont émerveillés jusqu'à cette heure, et qui ont coûté des sous. Dieu merci, il y aurait à construire des lignes de transmission à l'infini, exploiter de nouvelles chutes, élever d'autres barrages, métamorphoser tout le parcours ferroviaire. Et combien d'autres gros changements!

Il est probable que ce haut coût de l'organisation a beaucoup nui, jusqu'ici, aux essais d'électrification qui ont été pratiqués aux États-Unis et au Canada. Il y a, par exemple, le Norfolk Western, fonctionnant chez nos voisins. Il est indiscutable que le coût du trafic y a été réduit de ce fait; mais la compagnie n'en a pas été capable encore d'accroître ses recettes brutes, les charges fixes du capital y étant plus lourdes.

L'expérience du Milwaukee & Saint-Paul a été plus malheureuse et l'électrification de cette ligne a été justifiée au point de vue mécanique, par l'efficacité du transport; mais les résultats financiers ont été désastreux. Pendant ces deux ou trois dernières années, il y a eu un déficit d'environ \$12,000,000.

Le New-York, New-Haven & Hartford a électrifié quatre-vingt trois milles de chemin. On rapporte bien que le fonctionnement de cette voie est parfaite, mais il n'est pas encore question de profits.

Au Canada, il n'y a qu'un seul chemin de fer électrique : le London & Port-Stanley. Ce réseau fut concédé à la Commission Hydro-Electrique par la cité de London, sans aucune obligation. La vapeur fut remplacée par l'électricité. Faisant exception aux exemples précités, le London & Port-Stanley a rapporté des profits; mais il faut tenir compte que cette voie électrifiée n'était grevée d'aucune obligation antécédente. En pareille circonstance, il était difficile de ne pas avoir un rapport satisfaisant.

Ainsi pensent les prudents dont l'opinion est assez bien présentée dans le *Financial Post*, à la date du 30 juin.

Il semble que l'électrification des chemins de fer doive quand même se produire au cours des années qui vont suivre; mais le temps n'est pas venu de la réaliser partout. Les nations, dans le moment, n'ont probablement pas trop de leurs capitaux et de leurs énergies pour rétablir l'industrie et le commerce.

Quand nous nous serons arrêtés à l'apogée de la période de prospérité, qui, tôt ou tard, couvrira le monde, alors l'heure de l'électrification aura sonné.

J.-Ch. H.

LA PAIX A DOLLARD (1)

Qu'est-ce que Dollard a donc fait à la Presse et à la Patrie? Les voilà l'une et l'autre qui conviennent d'avance leurs lecteurs, avec beaucoup de bruit, à la grande fête du 22 juin. Caractères gras, gros titres, vignettes même, elles n'épargnent rien.

Il est curieux — mais surtout répugnant — de voir l'ardeur de ces deux feuilles à magnifier dans toute circonstance le soldat du Long-Sault. Elles ne perdent pas une occasion d'afficher son nom, de rappeler ses exploits. Elles le traitent avec presque autant de considération qu'un ministre ou un assassin. Elles en font leur héros, leur grand homme.

Nous leur disons : Bas les pattes ! Vous n'avez pas le droit de toucher à cette mémoire ! Si Dollard vivait aujourd'hui, — et vous le savez, — il ne serait pas de votre côté ! Si Dollard vivait aujourd'hui, vous le traiteriez de fou, de visionnaire, de cerveau-brûlé. Vous lui prêcheriez les idées pratiques, les compromis honorables, la conciliation. Vous lui montreriez l'inutilité de la lutte et la folie de son héroïsme. A dix-sept hommes, repousser des centaines d'ennemis, allons-donc, est-ce que cela s'est jamais vu ? — Il détournerait la tête, il ne vous écouterait pas.

Alors vous n'auriez pas assez pour lui d'épais sarcasmes et d'injures basses; et au besoin vous le vendriez même aux Iroquois : vous en avez vendu bien d'autres.

Qu'y a-t-il de commun entre vous et lui? Vous, les gens pratiques, les diplomates, les pondérés, — et lui, le pauvre petit idéaliste, le pauvre songeur perdu dans les nuages ? — Vous êtes bien trop sérieux pour lui, messieurs : laissez-le donc tranquille !

Laissez-le tranquille. Sa mémoire a le droit d'être respectée de vos éloges. Gardez pour d'autres votre encens, — pour un Brodeur, pour un Boyer. Ceux-là sont vos hommes à vous et ceux-là vous paieront bien.

Vous, monsieur Berthiaume, tout le premier, voulez-vous nous dire maintenant, s'il vous plaît, ce qui vous pousse tant à vous occuper de Dollard ?

Franchement, l'admirez-vous beaucoup ? — Est-ce qu'au fond vous ne le méprisez pas plutôt ? Ne le trouvez-vous pas un peu digne du mot : un peu bête ? Je le gagerais !

Tenez, que Dollard revienne en ce monde aujourd'hui pour demain, qu'il entre chez vous comme rédacteur en chef, eh bien ! je ne lui donne pas pour quarante-huit heures dans l'établissement. Vous le mettriez tout de suite à la porte. Vous diriez : C'est un fou !

On sait bien ce qui vous pousse. Dollard est un fou mais c'est un fou populaire, c'est un fou arrivé, comme vous dites dans votre langage ; alors vous voulez — tout naturellement — le tirer à vous ; vous voulez l'exploiter, comme vous exploitez tout à tour et suivant l'occasion le Roi d'Angleterre, le premier ministre du Canada, le conférencier célèbre ou le numéro de cirque en vedette. Dollard est pour vous un sujet de réclame, tout simplement — quelque chose d'intermédiaire entre la brouette et le ballon.

Et vous, monsieur Louis-Joseph Tarte, là — la main sur la conscience, — que pensez-vous de Dollard ? Il doit bien vous ennuyer. Croyez-vous, hein ! que ce n'était pas un type pratique ?

(1) Extrait de *Mon Encrier*, recueil posthume d'études et d'articles choisis de Jules Fournier, en vente chez la veuve de l'auteur, 357, rue Laquerrière, à Montréal, et chez les principaux libraires. Deux volumes de plus de 200 pages chacun, petit texte. Les deux francs par la poste ou à domicile : \$2.00.

Vous, monsieur Berthiaume, vous avez votre ballon, et vous, Joe, vous avez Jennie-W. Un beau ballon et un beau cheval. Avec cela ne pourriez-vous vraiment vous passer de Dollard ? On vous en prie !

Parlez de tout ce que vous voudrez : meurtriers, juges, rois, témoins, politiciens ; exploitez tout ce qu'il vous plaira. Mais ne touchez pas à Dollard !

N'allez pas traîner dans la promiscuité des sacs de sel et des crucifix lumineux sa figure pour vous indifférent. N'allez pas émettre dans vos boutiques son ombre insultée. Il ne vous reconnaîtrait pas. Vous n'êtes pas de la même race. Faites des marchés, faites des calculs, c'est peut-être vous qui avez raison ; mais n'allez pas, lui, le réveiller pour cela. Vous l'étonneriez.

Il ne comprenait pas les affaires, voyez-vous, le petit soldat à l'œil clair qui s'en allait cheveu au vent, seul avec ses seize compagnons, à la rencontre de huit cents Indiens, ce matin du mois d'avril 1660.

Il ne savait même pas ce que c'était que de se vendre.

Les Iroquois ont mangé son corps. Tâchez au moins de ne pas manger, vous autres, sa mémoire.

Fermes de démonstration

Les fermes de démonstration établies par le département de l'Agriculture dans les diverses parties de la province fonctionnent d'une manière très satisfaisante. Celles de la région de Matane et de bas du fleuve produisent d'excellents résultats, et l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture, a son retour de Ste-Anne-des-Monts, n'a pu s'empêcher de faire l'éloge des cultivateurs de cette région. M. Caron affirme qu'à Témiscouata, à Matane et jusqu'à Ste-Anne-des-Monts, il fut vraiment étonné de constater avec quel esprit progressif et avec quel amour les cultivateurs s'occupent de l'agriculture. Il est heureux de constater que les meilleurs résultats viennent récompenser les cultivateurs.

Rude coup aux grévistes

Washington, 22. — Un coup très fort a été porté à la grève des employés de chemins de fer, hier, alors que le Southern Railway a annoncé que ses usines étaient ouvertes à tous les ouvriers qui voudraient retourner au travail.

Les grévistes qui reprendront l'ouvrage ont la promesse que leurs droits de séniorité seront respectés. Le refus de respecter les droits de séniorité chez les grévistes avait été, de la part des directeurs de chemins de fer, un obstacle à la fin de la grève.

LA PROTECTION

Fremont, Neb., 22. — Cent cinquante citoyens ont été choisis dans le but de maintenir l'ordre durant la grève des employés de chemins de fer. Cette troupe aidera la police à remplir ses fonctions et surveillera attentivement tout mouvement insolite de la part des grévistes.

Hier, onze briseurs de grèves qui s'étaient saisis de la ville à cause des menaces faites contre eux, sont revenus, sous la protection d'une troupe spéciale. Ces briseurs de grèves, de graves citoyens, comparaitront en Cour du district et rendront témoignage contre quinze grévistes arrêtés sous l'accusation d'avoir proféré des menaces dans le but de nuire à l'intérêt public.

DESIRS DE PAIX

Cleveland, 22. — Les directeurs des compagnies de chemins de fer ont fait plusieurs démarches dans le but d'obtenir une conférence avec les membres du Bureau du Travail des Chemins de fer. Les officiers de ce tribunal ont rencontré plusieurs directeurs des chemins de fer et tous semblent unanimes dans le désir de voir cesser la grève.

LA TERREUR CHEZ LES FEMMES

Buffalo, 22. — On affirme que les grévistes ont commencé une campagne de terreur contre les femmes des briseurs de grèves. Un enfant de six ans, fils de M. J. Hulbert, est mort de frayeur, au cours de la nuit dernière, à la suite d'une attaque faite par les grévistes à la maison de ses parents.

Hulbert, le père, est employé comme inspecteur aux usines du New-York Central.

On rapporte que les grévistes ont lancé des pierres dans les vitres de la demeure de Hulbert, qui était absent. La femme de ce dernier portant son enfant dans ses bras, est allée voir à la fenêtre la cause de cet assaut. Une pierre fut lancée près d'elle et l'enfant fut tellement effrayé qu'il eut une crise nerveuse dont il ne se réveille pas.

Plusieurs autres demeures des briseurs de grèves ont été assaillies en l'absence des hommes.

DES UNIONS DISTINCTES

St-Paul, Minn., 22. — Les directeurs de chemins de fer du Nord-Ouest ont décidé d'organiser de nouvelles équipes d'employés. Ces ouvriers ne seront pas affiliés à l'Internationale.

Ralph Budd, président du Great Northern disait à ce sujet : "Nous

avons notre propre organisation d'ouvriers ; ceux-ci ne seront pas contrôlés ni dirigés par des influences étrangères ni par des hommes qui ont d'autres buts et d'autres intérêts".

IL SOUMET SON PLAN

Détroit, Mich., 22. — C'est aujourd'hui que le président E.F. Grable, de l'Union des employés des usines et des cantonniers, va soumettre aux directeurs le plan qu'il a conçu en faveur du règlement de la grève.

Si ce plan n'est pas approuvé par le bureau des directeurs, Grable, malgré lui, sera obligé de sanctionner la déclaration de grève de tous les membres de son union.

Par cette sanction, 400,000 hommes quitteraient l'ouvrage ; de ce nombre, cependant plusieurs ont arrêté de travailler depuis le commencement de la grève.

Les employés favorisent la grève

Montréal, 22. — Frank McKenna, vice-président de la division No 4, département des employés de chemins de fer de la fédération américaine du travail, a déclaré hier, que pas moins de 87 p. c. des employés se prononceraient pour la grève. La grève ne saurait être déclarée à moins d'un vote des deux tiers, soit de 66 2/3 pour cent. Le vote de grève se prend depuis le commencement de la semaine. Les résultats n'en seront positivement connus que lundi.

Ce même comité doit déterminer l'action des employés de chemins de fer. Charles Dick, secrétaire général de la division croit que la grève sera déclenchée si les chemins de fer tiennent à la mise en vigueur à compter de dimanche dernier, le 16 juillet, des réductions de salaires avant que le bureau de conciliation ait délibéré et terminé son enquête.

Les employés du Grand-Tronc refusent

Ottawa, 24. — Les employés du Grand Tronc et du Canadien National ont demandé chacun un bureau de conciliation pour décider de la question des gages. Cette demande a été faite officiellement samedi au ministre du travail, M. A.R. Mosher, président des employés de chemins de fer du Canada. M. Mosher a dit que la nouvelle réduction de gages est une imposition et une injustice envers les employés de chemin de fer. Il doute qu'elle soit légale parce qu'un avis de trente jours n'a pas été donné et il soumettra ce point au ministre du travail.

Nouveaux Juges

Ottawa, 20. — Le gouvernement fédéral vient de faire deux nominations de juges pour la ville de Montréal et deux autres pour l'Ouest. A Montréal, ce sont MM. Joseph Demers, C. R., et Thibaut Rinfret, C. R., qui montent sur le banc. Dans l'Ouest, l'hon. W. Martin, ancien premier ministre de la Saskatchewan, et M. Alphonse Gravel, de Gravelbourg, deviennent respectivement juge de la Cour d'Appel et de la Cour de District.

M. Joseph Demers est le frère de l'hon. juge Philippe Demers. Il est député de St-Jean d'Iberville depuis 1908. M. Thibaut Rinfret est le frère de M. Rinfret, député de St-Jacques. Il faisait partie de l'étude légale Perron, Taschereau et alii.

Produits en entrepôts

Ottawa, 25. — Pendant le mois dans les entrepôts frigorifiques du livre de beurre de ferme. Dans ce livre de 18 pour cent avec l'année dernière a diminué de 34 pour cent le rendement de 270 pour cent plus grande 237,870 livres, augmentation de 89 pour cent. L'augmentation avec l'année comparée au mois dernier 40 pour cent.

Ils marchent de Boston à Ste-Anne

MM. les abbés Bernard O'Kane de Brookline, Mass. et John Mahoney, de Brighton, Boston, viennent de franchir à pied la distance qui sépare Boston de Ste-Anne de Beaufort, soit 425 milles environ.

Les deux pèlerins sont partis le 9 juillet courant, parcourant vingt-cinq milles par jour, en moyenne.

Il passait pour un Lord

Montréal, 22. — Les détectives ont arrêté, hier soir, à l'hôtel Corona un américain qui aurait fraudé ses compatriotes pour une somme de près de \$400,000. Cet individu, on se faisait passer pour un lord. Ses cartes de visites portaient en effet le nom de lord Dunblaine. L'accusé a comparu devant le magistrat d'extradition Choquet. Il a consenti à retourner dans son pays.

Disette de blé

Washington, 22. — L'Europe est menacée d'être bien à court de blé cette année. Alfred Dennis, du département du commerce prétend que la récolte de blé accusera un déficit d'environ 100 millions de minot, comparée avec celle de l'année dernière.

Vacances sur les bords du Saint-Laurent

Les Touristes passant l'été à la Malbaie apprécieront sans doute l'horaire suivant.

Montréal-Québec-La Malbaie

Départ de Montréal (Gare Bonaventure) à 8.30 a.m. tous les jours excepté le dimanche, arrivée à Québec à 1.30 p.m. Départ de Québec à 2.15 p.m. arr. La Malbaie à 7.30 a.m. tous les jours excepté le dimanche, arr. Québec à 11.30 a.m. Départ de Québec à 12.15 p.m. arr. Montréal à 5.15 p.m. Ces trains circulent directement de Montréal à la Malbaie et de la Malbaie à Montréal, sans aucun changement ; des wagons de première, des wagons parlor et des wagons café-parlor sont attachés à ces trains.

Service Fin de Semaine, Wagon-Dortoir New-York — La Malbaie

Un wagon-dortoir spécial quittera New-York tous les vendredis à 7.45 p.m. et arrivera à La Malbaie à 6.15 p.m. le samedi suivant. Ce Wagon-dortoir partira de la Malbaie à 7.30 a.m. tous les lundis de Québec à 12.15 p.m. et arrivera à New-York à 7.30 a.m. le mardi suivant.

Service Fin de Semaine, Wagon-Dortoir, Montréal — La Malbaie

Le vendredi seulement un wagon-dortoir spécial quittera Montréal (Gare Bonaventure) à 11.30 p.m. Québec à 8.00 a.m. le samedi seulement, et arrivera à la Malbaie à 11.45 a.m. Au retour ce wagon-dortoir quittera La Malbaie à 5.15 p.m. le dimanche seulement, Québec à 10.45 p.m. et arrivera à Montréal à 6.10 a.m. fournissant ainsi un service commode et unique de La Malbaie à Montréal et à New-York.

Service entre Québec et Montréal

Dép. Québec 12.15 p.m. tous les jours ex. di. et 10.45 p.m. tous les jours.

Arr. Montréal 5.15 p.m. et 6.10 a.m. respectivement.

Dép. Montréal 8.30 a.m. tous les jours ex. di. et 11.30 p.m. tous les jours.

Arr. Québec : 1.30 p.m. et 6.45 a.m. respectivement.

Dép. Lévis 2.05 p.m. tous les jours, arr. Montréal 7.55 p.m.

Pour plus amples renseignements, réservations dans les wagons-dortoirs et les wagons-parlors, s'adresser au Bureau de la Ville, 10, rue Ste-Anne, tel. 529 et 530, ou à la Gare du Palais, tel. 2125.

A VENDRE

Moulin à scier le bois de pulpe en deux pieds, avec engin à vapeur de 20 c.v. "ROSSER" en acier de première qualité et banc de scie en fer en bon ordre et à bon marché. S'adresser à

DONAT THIFFAULT, LA SARRE

De Québec à Montréal en 5 heures, par la voie nationale

Le rapide du Chemin de Fer National du Canada entre Québec et Montréal devient chaque jour plus populaire, car il accommode très bien le public voyageur. Partant de Québec (Gare du Palais) à 12.15 P. M. (heure solaire) il arrive à la Gare Bonaventure à Montréal à 5.15 P. M. tous les jours excepté le dimanche. Un wagon Café-Parlor est attaché à ce train. En plus de ce train rapide, d'autres trains fort commodes circulent par la voie nationale. Tous les jours, le dimanche excepté, un train quitte la Gare du Palais à 5.15 A. M. via le Pont de Québec et Richmond. A 11.50 A. M. tous les jours, un autre train se dirige vers Montréal via Richmond. Tous les jours, dimanche excepté, à 7.15 P. M. des wagons Dortoirs du dernier modèle quittent Québec pour Montréal via Drummondville.

De la gare du Carré Parent à 12.10 p. m. tous les jours, excepté le dimanche, un train se dirige sur Montréal via Joliette.

De Lévis deux partent quotidiennement pour Montréal à 4.15 a. m. et 2.05 p. m.

Pour plus amples renseignements et la facilité de voyager par l'une ou l'autre voie entre Québec et Montréal, s'adresser au bureau de la ville, 10, rue Ste-Anne, téléphone 529 et 530, à la gare du Palais, téléphone 2125, ou aux Agents du Chemin de Fer National du Canada.

Sept personnes tuées

Bridgeburg, Ont. 21 (spécial). — Six personnes ont été tuées instantanément (une autre a succombé aux blessures qu'elle avait reçues, alors qu'un auto Willis-Knight a été frappé par un train du T. H. and E. partant de Toronto. L'accident est survenu à une traversée à niveau à Stevensville, vers midi hier. L'auto fut projetée à une distance de 250 pieds et les victimes furent retrouvées le long de la voie ferrée.

Les morts sont : Daniel Fretz, 50 ans; Alice Fretz, 50 ans, épouse du précédent; leur fille, Madame Ethel Fretz, 18 ans; deux fils, Harold, 18 ans et Carl, 8 ans. Madame James Baker décéda à l'hôpital.

CHEMINS DE FER NATIONAUX

SERVICE MONTRÉAL — QUÉBEC — COCHRANE

Par le TRANSCONTINENTAL

Service quotidien entre Montréal ou Québec et Fitzpatrick (excepté le dimanche)

Départ de Montréal à 2.45 hrs p. m. ; de Québec à 5 hrs p. m. Départ de Fitzpatrick, 6.40 hrs a. m. ; de La Tuque, 6.50 hrs a. m.

Entre Québec et Montréal (via Harvey Junction) et Cochrane.

Trois trains par semaine dans chaque direction

LUNDI — MERCREDI — VENDREDI :

Départ de Québec	heures	Départ de Cochrane	Heures
Montréal	2 45	La Reine	1 20 p. m.
Harvey Jct	5 30	La Reine	3 55
La Tuque	10 40	La Reine	4 27
Parent	4 20	O'Brien	5 35
Senneterre	10	Amos	6 39
Amos	11 49	Senneterre	8 15
Magamic	1 51 p. m.	Parent	1 50 a. m.
La Reine	2 54	La Tuque	6 50
Arrivé à Cochrane	5 45	Harvey Jct	8 50
		Montréal	11 45
			2 p. m.

Les trains de l'Est communiquent à Cochrane avec ceux de Winnipeg.

Il y a aussi des trains mixtes entre Fitzpatrick et Cochrane. Se renseigner auprès des agents à ce sujet.

AUJOURD'HUI

est le meilleur temps d'installer un système de

Plomberie Moderne



Tuyaux d'Aqueduc, une Spécialité. Bains, Lavabos, Eviers, etc., de toutes grandeurs, toujours en mains. DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.



Avez-vous pensé d'installer un système de TELEPHONE dans votre paroisse ? Instructions et pamphlets fournis sur demande.

LA Cie MECHANICS SUPPLY, Limitée

80-90, rue St-Paul, Phone 651 QUEBEC

Avez-vous besoin de MATÉRIAUX de CONSTRUCTION

allez chez

WEBSTER

CIMENT, CHAUX, TUYAUX A DRAINAGE,

Papier à Construction de toutes sortes.

Demandez Catalogue et Echantillons sur le Stucco Bishopric

WEBSTER & FILS, LTEE

79, RUE DALHOUSIE, QUEBEC

J.-E. ST-ONGE & CIE, Enr. EPICIERIERS EN GROS

TABACS, CIGARES, CIGARETTES, GOMME, CHOCOLATS, BONBONS, BISCUITS ET SUCRERIES

AMOS, Co. Pontiac, Qué.

DEUX ENFANTS BRULÉS A QUEBEC

Un Amal considérable a été causé ce matin, à Jacques-Cartier, alors qu'un incendie a détruit en partie la résidence de M. Philibert Soliers, au No. 44 1-2 rue Turgeon, et a causé la mort de deux jeunes enfants, qui ont péri dans les flammes.

C'est vers sept heures et quart que les flammes ont originé; M. Soliers, qui travaille chez Légaré et Filie était à son travail. Madame Soliers était à la maison avec ses deux enfants. La famille Soliers habitait une résidence construite dans une cour; cette demeure était à deux étages, et n'avait qu'une sortie qui donnait sur un porche.

Notre représentant a appris de la famille Soliers les détails suivants au sujet de ce malheureux incendie. Madame Soliers était à l'étage supérieur de la maison avec trois enfants: Lionel, Simon et Simone; deux autres garçons, Xavier et Lorenzo étaient à l'étage inférieur.

Un poêle à l'huile fut allumé dans une chambre en bas; une explosion se produisit et la mère, présentant un danger pour ses enfants, descendit à l'étage inférieur, mais elle constata que les flammes avaient déjà pris une extension considérable. Elle ramonta aussitôt à l'étage supérieur et réussit à sauver sa petite fille Simone. Après avoir placé sa fille en sécurité, Madame Soliers voulut remonter à l'étage supérieur; elle croyait que son fils Lionel, âgé de 13 ans, s'était sauvé, mais que Simone, âgé de cinq ans était encore en danger.

Les deux autres enfants, Xavier et Lorenzo, étaient sauvés à l'extérieur de la maison.

Les flammes, cependant, avaient gagné l'escalier qui conduisait à la chambre des enfants. La mère tenta vainement de passer. Elle fut même blessée par les flammes et désespérée elle dut s'enfuir elle-même.

DANS LEURS LITS

Pendant ce temps, un passant, M. J. Pelletier avait sonné l'alarme à la volte 35 et les pompiers se rendirent avec rapidité sur les lieux de l'incendie. A leur arrivée ils apprirent que deux enfants étaient en danger dans la maison en flammes. Lorsque les pompiers, au moyen d'échelles, atteignirent la chambre des enfants, ils aperçurent les cadavres des deux garçons à moitié calcinés. Les corps des deux petites victimes furent sortis de la maison et transportés à la morgue où le coroner Jolicoeur a tenu une enquête, qui s'est terminée par un verdict de mort accidentelle.

Pendant que les pompiers combattait les flammes qu'ils ont maîtrisées rapidement, on avait transporté Madame Soliers chez sa sœur Madame Desrochers, au No. 462 rue Colomb. M. Soliers, que l'on avait averti, arriva à temps pour voir les flammes consumer sa résidence.

On n'a su à peu près rien de la maison incendiée.

APPROPRIÉS

Lionel et Simone, les deux garçons qui ont péri dans le feu, étaient âgés respectivement de 13 et cinq ans. On croit qu'ils ont été asphyxiés pendant qu'ils dormaient dans leurs lits. Les pompiers les ont trouvés sans vie, calcinés dans le lit où ils avaient passé la nuit. Tous deux portaient une légère chemise. La maison incendiée appartenait à M. T. Bourget; on affirme qu'elle portait des assurances mais il y avait très peu d'assurances sur le ménage de M. Soliers. La famille Soliers fut éprouvée, il y a deux ans, alors qu'un garçon du nom de Maurice se fit tuer par un auto sur la rue Arago.

A la famille Soliers, l'Action Catholique présente ses plus sincères condoléances dans le malheur qui vient de l'atteindre.

LES FERMIERS AU POUVOIR AU MANITOBA

Winnipeg, 22. — Le nouveau premier ministre du Manitoba sera M. John Bracken, principal du Collège d'Agriculture du Manitoba. Il est âgé de 39 ans, natif de l'Ontario et gradué du Collège Agricole de Guelph.

Il a été choisi, hier, comme le chef des fermiers et en acceptant ce poste il accepta de former un cabinet.

Le nom de M. Bracken était très en vedette depuis deux ou trois mois parmi les fermiers-unis, lorsqu'ils commencèrent de parler d'un chef, mais depuis l'élection jusqu'à la conférence des fermiers, on semblait avoir fait le silence autour de son nom. Son élection au poste de chef du parti agricole arrive donc comme une surprise.

Au moment de la proclamation on comptait en chambre 13 fermiers indépendants, 21 libéraux, 7 conservateurs, 10 ouvriers et 4 indépendants. Bracken ne s'est jamais activement à la vie publique et n'a pris aucune part au mouvement fermier, bien que sa profession l'ait associé étroitement au développement agricole du Manitoba.

Il est compris que les fermiers l'ont laissé en liberté de se choisir le cabinet qu'il lui plaira, mais il est probable qu'il soumettra les noms à un nouveau caucus fermier avant d'entrer en fonction. M. Bracken ne s'est pas porté candidat à la dernière élection, mais il est à peu près certain qu'il se présentera dans une des divisions où les élections ont été différées, probablement celle de Le Pas que l'honorable Edward Brown représentait dans le dernier parlement, vu que ce dernier a pratiquement décliné de retourner à la vie privée.

LES PARTIS

La position des divers partis à la prochaine session sera comme suit:

Fermiers-unis 24

Programme 1

Indépendants 7

Libéraux 21

Conservateurs 6

Ouvriers 4

Elections différées 3

Total 55

Pour prévenir les incendies

Ottawa, 25. — Le 9 octobre sera observé dans tout le pays comme jour spécial pour la prévention des incendies par proclamation du gouvernement fédéral. Il s'agit d'enseigner la crainte du feu et les moyens de combattre les incendies. En 1921, les pertes en Canada par le feu ont atteint 45 millions de dollars et depuis dix ans pas moins de trois mille personnes ont perdu la vie dans des incendies. Pendant cette période les pertes matérielles ont été de 250 millions de dollars.

Médecin assassiné

Trois, 25. — Le Dr R. B. Bentley, un des médecins les plus éminents de cette ville, a été tué dans la rue à cent verges de sa résidence, à 2 1/2 heures hier après midi. Félix Cook, après avoir tiré sur le docteur, tourna son revolver contre lui-même et il est en danger de mort de ses blessures.

La tragédie a eu lieu devant la Y. M. C. A. et en présence de plusieurs personnes. Cook, qui dirige un magasin de chaussures au 44-45 rue de l'Indépendance, a été vu tirant trois coups de revolver dont un atteignit le docteur à la gorge, et deux à la poitrine. Quand sa victime chancela, Cook se tira à lui-même un coup dans la tête.

Le docteur Bentley était âgé de 50 ans et pratiquait depuis longtemps à Trois. On ne trouve pas d'explication à ce meurtre. Cook était âgé d'environ trente-huit ans et on le croit célibataire. Le docteur était marié et laissa un fils et deux filles.

On veut faire cesser la grève

Washington, 25. — Le président Harding et le Cabinet ont employé, hier, toute la séance du conseil exécutif à discuter l'urgence de mesures énergiques pour mettre fin à la grève des charbonniers et des chemins de fer, dont commence à souffrir l'industrie américaine.

La grève des charbonniers, qui est considérée la plus sérieuse compte maintenant 116 jours de durée, tandis que la grève des chemins de fer dure depuis 25 jours. Un projet nouveau ayant pour objet de mettre fin à la grève des chemins de fer a été soumis au cabinet. Le secrétaire Hoover a soumis pour approbation un plan par lequel on proposerait de recourir aux vastes pouvoirs de la commission de commerce entre états et, par un comité présidentiel, d'établir le rationnement et le contrôle des prix pour le charbon.

On croit que dans les quarante-huit heures qui vont suivre, la commission de commerce entre états va décréter l'urgence et assumer le contrôle absolu de la distribution du charbon. On se servira pour cela de la commission du charbon formée à Washington pour contrôler la vente et la distribution du charbon. En décrétant l'urgence, le président assurera à la commission le contrôle du matériel roulant et permettra ainsi de contrôler plus facilement les propriétaires de mines profiteurs. Dès que la commission aura acquis la certitude que les propriétaires de mines ne refusent pas de se soumettre à la distribution des chars et l'empêcher par conséquent de mettre son charbon sur le marché.

Les membres du cabinet ont demandé à la commission de contrôler dans les mines sous la protection des troupes à 450 milles. On estime les réserves de charbon à 12 millions de tonnes et la production à 3 500 000 tonnes par semaine. L'industrie commence à souffrir beaucoup du manque de combustible et il faudra établir une demi-litration d'un mois.

M. Lahaye choisi candidat

Papineauville, 21. — A la suite d'un seul tour de scrutin, Désiré Lahaye, marchand et maire de Buckingham, a été choisi, hier, comme candidat libéral à l'élection partielle dans le comté de Labelle. La convention libérale a remporté un beau succès tant par le nombre des délégués que par la valeur des discours prononcés.

Après l'assommoir des délégués, un groupe important a offert à candidature à l'hon. M. Perron, Ministre de la Vieillesse, qui, avec M. Mercier, Ministre des Terres et Forêts, assistait à cette convention. M. Perron refusa la candidature et les délégués furent appelés à voter. Dès le premier tour du scrutin, M. Désiré Lahaye obtint 57 votes sur 142. Il était choisi. MM. Perron et Mercier, en parlant à la foule, firent allusion à la grande étendue du comté de Labelle et laissèrent clairement entendre que cette division électorale serait bientôt séparée en deux comtés.

Le Ministre de la Vieillesse parla longuement de M. Art. Sauvé et de la campagne qu'il a entreprise. M. Perron fera la lutte dans le comté de Labelle, si le Chef de l'Opposition place un adversaire à M. Lahaye.

Les deux ministres ont fait l'éloge du gouvernement provincial actuel. M. Perron affirma que la province de Québec était la seule au pays à jouir d'un aussi bon crédit auprès des financiers.

M. Lahaye remercia les délégués de l'avoir choisi comme candidat et leur demanda leur appui pour la lutte qui va suivre.

La Commission des grains

Ottawa, 24. — M. James Robertson, de Regina, a été nommé membre de la Commission du grain en remplacement de M. J. P. Jones. Il recevra \$5,000 par année. M. Robertson est le vice-président de l'Association de coopératives de la Saskatchewan.

M. Robb va faire une enquête

Ottawa, 24. — L'honorable J. A. Robb, ministre du commerce et Madame Robb quitteront Valleyfield, aujourd'hui, pour Québec où ils s'embarqueront demain pour l'Europe. Ils feront la traversée à bord de l'Empress of Scotland. Le ministre du commerce pendant son séjour en Europe, cinq à six semaines, devant revenir au pays à la fin d'août, fera une enquête au sujet du blé d'Inde canadien qui lorsqu'il est exporté par voie des Etats-Unis serait mélangé à du blé d'Inde américain. Les exportateurs ont fait des plaintes à ce sujet. Il visitera aussi les agences du commerce qui sont sous son administration.

Trois noyades à Montréal

Montréal, 24. — M. R. A. Backman, 27 ans, domicilié au No. 287 rue Mont-Royal, s'est noyé accidentellement samedi à la Baie d'Hudson. Il s'était rendu pour se baigner en compagnie d'un ami, M. L. J. Lash, 777 avenue de l'Hôtel de Ville.

M. Lash a vu son compagnon disparaître de la surface de la rivière mais lorsqu'il ait aussitôt plongé et ramené le corps à la rive, il était trop tard et la mort avait fait son œuvre.

Montréal, 24. — Deux hommes ont perdu la vie en se baignant dans la rivière des Prairies, samedi.

Deux citoyens de cette ville, MM. Peter Lardow, 37 ans, demeurant 61 rue Montana et George Ellis, 35 ans, demeurant 2414 rue St-Urbain, partaient, samedi midi, avec leurs enfants pour aller aux retires-midi et la soirée au Jardin "Niagara" endroit situé à Mont-Royal-Nord.

Tout alla bien pour les premières heures. Mais tout à coup Lardow suggéra à son ami d'aller se baigner et tous deux se dirigèrent vers le bord de la rivière.

Lardow, qui ne savait presque pas nager s'aventura sur une planche qui flottait à une quinzaine de pieds du rivage, pendant que son compagnon, plus prudent, malgré qu'il fut un excellent nageur, ne voulut pas s'éloigner.

Tout à coup, Ellis entendit les cris de son compagnon qui, perdant l'équilibre, venait de tomber dans la rivière. Sans perdre un instant, le premier plongea pour instanter Lardow de sa mauvaise position. Pour comble il rencontra une seconde pierre sur son chemin et se frappa violemment sa causant une large plaie à la tête. Ellis fut sans doute trop faible pour regagner la rive, car il coula à son tour et disparut dans les flots, pour ne plus reparaitre à la surface.

Quant à Lardow, son corps reparut quelques secondes plus tard, mais pour disparaître aussitôt. Cette scène tragique s'est déroulée en présence de deux femmes des victimes, dont on comprend la douleur. Les deux cadavres furent repêchés quelques temps après l'accident.

L'éloge de Mgr Emard

Ottawa, 24. — L'éloge de Sa G. Mgr Emard, a été fait hier, dans la paroisse du Sacrement par M. le curé O. Gorman, l'un des prêtres les plus en vue du clergé irlandais du diocèse d'Ottawa. Se trouvant à Rome pour le Congrès Eucharistique, lors de la nomination de Mgr Emard, il fut l'un des premiers à présenter ses hommages au nouveau Archevêque d'Ottawa. "Il est zélé et bon administrateur", telle est l'opinion que M. l'abbé O'Gorman a exprimée de Mgr Emard à Sa Sainteté, qui, dans une entrevue privée lui demanda ce qu'il pensait du nouvel archevêque d'Ottawa. M. l'abbé ajouta qu'il est le digne successeur des fondateurs de l'Eglise dans la vallée de l'Ottawa.

— A Montréal, les défectives ont réussi à recueillir environ \$6,000 des \$20,000 qui avaient été volés, récemment, en pleine rue, au passage de la Dominion Textile Co.

"LE NOUVEAU NORD"

L'individu qui aime à passer ses vacances à la chasse, à la pêche ou au canotage, le Canada est le pays qui lui offre les plus grandes avances pour jouir de ces sports récréatifs et hygiéniques.

Mais il y a une région du Dominion qui lance un appel particulièrement puissant au pêcheur, au chasseur de gros gibier ou au canotier. C'est la région justement désignée sous le nom de "Nouveau Nord" ou l'on se rend par la voie de Cochrane. Il comprend cette vaste région de terre vierge, qui longe la ligne du Chemin de Fer National, division du Transcontinental, et s'étend à travers la partie nord des Provinces de Québec et d'Ontario sur une distance de plus de mille milles, limitée au nord par la Baie d'Hudson. Pour se servir d'une phrase qu'un voyageur compétent disait: "C'est un pays vierge, tel que Dieu l'a fait."

Cette région est la véritable paradis du sportsman: toutes les espèces de gibier du continent nord-américain croient en liberté dans ces vastes forêts. C'est l'habitation du renne corpulent. Le cerf se trouve sur une grande étendue de territoire en quantité abondante et le caribou sera rencontré par le chasseur. Dans plusieurs districts, on rencontre l'ours et les mammifères plus petits sont pratiquement partout.

Les disciples d'Isaac Walton trouveront dans les lacs et les rivières tout ce que les plus ardents d'entre eux pourront désirer en ce qui regarde la quantité et la variété des poissons. La truite grise dont le poids varie de six à vingt livres est commune dans plusieurs lacs. Les eaux dans lesquelles la truite tachee abonde sont d'un accès facile, quoique naturellement les régions les plus éloignées soient encore plus riches. Dans plusieurs ruisseaux se trouve également la truite à la queue large pesant de cinq à sept livres. La perche se rencontre à certains endroits particulièrement dans la partie nord-Ouest de Québec. Une espèce de poisson commune à quelques rivières, parties du Canada n'est pas rencontrée dans ces parages: c'est la Maskinonge.

Mais dans plusieurs cours d'eau coulant vers la Baie d'Hudson on prend le noble esturgeon: des pêcheurs favorisés ont fait d'heureuses captures de ce genre; les spécimens variant de vingt à deux cents livres. Le saumon se rencontre parfois dans les affluents de la Baie d'Hudson. Le brochet est commun dans cette partie sauvage.

Pour le canotier arde d'aventures dans un territoire écarté de la civilisation, les eaux de ces régions boréales offrent des avantages uniques. Les rivières qui encerclent la Baie d'Hudson sont extraordinairement nombreuses et plusieurs générations, durant ce cours d'eau ont été la route des trappeurs et des commerçants de fourrures, se dirigeant vers la Baie d'Hudson. On peut se procurer les plus intéressantes excursions en canot, soit à petite distance soit sur un parcours plus considérable. Prenez par exemple les six routes conduisant à Moose Factory qui chacune débouche dans la Rivière Moose, une trentaine de milles au sud de Moose Factory sur la Baie James.

Jusqu'à ces derniers temps cette région n'était guère accessible à ceux ne disposant que de quelques semaines de vacances. On ne pouvait même l'atteindre pendant une vacance d'une longueur moyenne. Mais maintenant, grâce au service du Chemin de Fer National le pêcheur, le chasseur, le canotier, le sportsman en général, monte à bord des wagons en acier du dernier modèle et est vite rendu à ce Paradis du Chasseur. C'est un voyage de moins de vingt-quatre heures de Toronto, de Montréal ou de Québec et d'environ de trente-six heures de New-York, de Boston et de Chicago.

Une intéressante brochure intitulée "On chasser, pêcher et canoter dans le Nouveau Nord" vous en dira long sur ce sujet. Un exemplaire de cette publication peut être obtenu sur demande à l'importateur des Agents du Chemin de Fer National. Un certain nombre de cartes géographiques renseignent fort bien sur cette région de l'Ouest du Lac Nipigon. A l'ouest de Québec. Les routes navigables sont indiquées, ce qui sera d'un avantage inappréciable au sportsman. Le livre enseigne aussi sur les sentiers, l'équipement et les autres menus détails.

Le seul service direct entre Québec et Ottawa

Le Chemin de Fer National offre entre Québec et Ottawa un service qui ne peut être surpassé, et sur lequel le public voyageur peut compter. Des wagons confortables, les plus modernes tout en acier, quittent la Gare du Palais à 10.45 p. m. (heure solaire) et arrivent à Ottawa à 11.45 a. m., tous les jours le dimanche excepté.

Au retour, ces wagons dorment quittent Ottawa à 7.25 p. m., tous les jours excepté le dimanche et arrivent à Québec à 6.45 a. m.

Les wagons dorment pour Montréal et Ottawa peuvent être occupés à Québec des 10.00 p. m. et à la même heure au départ de Montréal et Ottawa.

Pour vos billets et réservations, téléphonez 530 ou 2125.

Paré & Dussault
AVOCATS
AMOS.

LEFAIVRE & GAGNON
COMPTABLES ET LIQUIDATEURS
Auditeurs, Liquidateurs de faillites. Compétence et diligence apportée dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collections de comptes.
TELEPHONES 1108 - 1008
147, côte de la Montagne (Édifice Bossé) - QUÉBEC

J.-P.-E. GAGNON
COMPTABLE ET LIQUIDATEUR
Spécialité: Règlement de faillites, et compromis entre créanciers et débiteurs.
25 ANS D'EXPERIENCE
BUREAU 44-46, rue DALROUSSE, QUÉBEC

EUGENE GOURRE, L.L.B.
AVOCAT
Édifice du bureau de posts
AMOS, P. Q.
Au dessus du magasin de M. Arthur Drouin

253, rue St-Paul, Québec

F. H. ANDREWS & SON

FOURNITURES DE MOULINS
COURROIES EN CAOUTCHOUC "P.M.S."
COURROIES EN CUIR,
MEULES D'ÉMERI "NORTON,"
POULIES "DODGE" EN BOIS FENDU,
HUILES, GRAISSES.
PNEUS D'AUTOMOBILES,
"GUTTA PERCHA,"
ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES.

253, rue St-Paul, Québec

Le plus agréable à fumer

C'est le meilleur tabac, pour la pipe, qui se fume au pays; et vous chanterez ses louanges dès que vous l'aurez essayé. Chargez-en une pipe et jugez-en! 10 cts le paquet

Rock City Tobacco Co. Ltd. Québec.

TABACS DOMESTIQUE ET DE VIRGINIE

LONG TOM

ABONNEZ-VOUS A LA

Gazette du Nord

BIERE

FAITE PAR VOUS-MÊME

Moyen économique pour faire à la maison une aussi bonne bière que celle des meilleures brasseries

En plus de l'Extrait de Malt et du houblon, chaque paquet contient des bouchons couronnés et un livre de recettes pour pâtes series.

à 7c la Bouteille

Avec un paquet que vous payez \$1.00, vous faites 24 gallons, soit 15 bouteilles. Avec un paquet de \$1.75, vous faites 5 gallons, soit 30 bouteilles.

En vente dans toutes les pharmacies et épiceries ou expédie directement franco par

St. Lawrence Preserving Co. Regd
QUEBEC

Distributeur en Gros pour l'Abitibi: J.-E. SAINT-ONGE, Enr.,

Amos, P. Q.

LE BÉTAL CANADIEN

La Chambre des Communes abolit l'embargo

Londres, 26. — La Chambre des Communes, après avoir rejeté un amendement apporté à une motion qui visait à lever l'embargo sur l'importation du bétail canadien, a adopté cette motion sans division. Jusqu'ici on ne permettait que l'importation du bétail qui devait être abattu au port d'entrée. Le cabinet et les partis politiques étaient tellement divisés sur la question de lever l'embargo que le gouvernement a permis à la Chambre de prendre un vote libre sur cette question. La motion fut donc adoptée à l'unanimité après que l'amendement eût été déposé par 217 à 171. De ce jour les Canadiens pourront exporter librement leur bétail, dépeché ou vivant, en Angleterre.

La lutte contre l'embargo commença en 1892, alors qu'un bœuf arriva en Angleterre, souffrant de pleuro-pneumonie, qui est une maladie contagieuse. Les Anglais soutinrent que l'animal ne souffrait que de pleuro-pneumonie, uniquement contagieuse. L'embargo fut décrété quand même. Depuis ce temps le gouvernement canadien a fait des représentations chaque année auprès du ministre anglais de l'Agriculture, mais toujours vainement. L'an dernier, lorsque les Américains fermèrent leurs marchés à nos bestiaux, la situation devint très sérieuse. Les ministres de l'Agriculture du Canada, de l'Alberta, de l'Ontario et de plusieurs autres provinces allèrent en Angleterre pour demander l'admission du bétail canadien. Une campagne se fit en Grande-Bretagne, dans laquelle on disait que l'admission du bétail canadien réduirait le prix de la viande si le nouvel état de choses va améliorer la situation des provinces de l'Ouest, on peut dire qu'il stimulera également l'élevage du bétail dans Québec, Ontario et les provinces maritimes.

On aurait pu construire 100 milles maisons

Ottawa, 26. — M. Robson Black, gérant de l'Association de Sylviculture Canadienne, a déclaré que cette année les pertes que le Canada a faites en forêts seraient suffisantes pour construire 100,000 maisons confortables. Les incendies dans nos forêts a dit M. Black constituent le plus lourd fardeau pour le consommateur canadien parce que le contribuable doit d'une façon ou d'une autre compenser lui-même cette perte énorme chaque année.

Marchands dévalisés

Nouvelle, 24. — Ernest Déglise et Elzéar Bouffard, de Nouvelle, H. St-Denis, de Donnacona, Azarias Pacé et R.-L. Papillon, de Cap-Santé, tous des marchands, ont été victimes des voleurs, au cours de la nuit de vendredi à samedi.

Il semble que les auteurs de ces vols, dans divers endroits, sont les mêmes individus, car c'est dans la même nuit que les vols ont été commis, et la veille, dans la journée, aucune personne suspecte n'avait été vue dans les villages où les vols ont opéré.

Vers onze heures, vendredi soir, M. E. Déglise, marchand et restaurateur, s'était retiré chez lui, après avoir remarqué que toutes les portes et fenêtres de son magasin avaient été fermées. A son retour au magasin, samedi matin, M. Déglise constata que des voleurs s'étaient introduits chez lui; ils avaient pénétré par une fenêtre et avaient réussi à enlever quelques piastres.

Les voleurs n'ont enlevé que l'argent. Ils n'ont pu trouver \$1,500 en obligations que M. Déglise avait reçues la veille, et qu'il avait placées à la banque.

M. E. Bouffard, marchand de nouveautés, de Nouvelle s'aperçut, samedi matin, que des voleurs — probablement les mêmes qui s'étaient introduits chez Déglise — avaient pénétré dans son magasin, par une fenêtre et avaient enlevé une petite somme d'argent.

Samedi aussi M. H. St-Denis, constatait que des voleurs s'étaient introduits dans son restaurant, au cours de la nuit. Ils avaient pénétré par une fenêtre et avaient enlevé l'argent dans la caisse.

MM. A. Pagé et R.-L. Papillon, de Cap-Santé firent aussi la même constatation. On croit généralement que ce sont les mêmes individus qui ont fait ces vols aux cinq endroits et qu'en automobile, ils se sont dirigés ensuite vers Québec.

Un "Test Case"

Mrs. Louis St-Laurent vient de s'inscrire en appel, devant le Conseil Privé, contre le jugement prononcé par la Cour Supérieure dans la cause de l'hon. N.-J.-E. Caron.

Notre Ministre de l'Agriculture refuse de payer la taxe imposée par le gouvernement fédéral sur les sautres. Il prétend toucher à une indemnité non imposable, et non à un salaire ordinaire.

Cette cause est d'une importance considérable, en ce qu'elle réglera la fortune de plusieurs poursuites identiques que ne manqueraient pas d'instituer de très nombreux intéressés.

Le Conseil Privé a informé les procureurs de M. Caron qu'il consentait un appel de grâce. Celui-ci est ordinairement accordé chaque fois qu'une question de droit constitutionnel est soulevée.

NOUVELLES VARIÉTÉS

d'avenir parmi les céréales

Dans son rapport pour l'an 1921, le Céréaliste du Dominion fait une description sommaire des meilleures variétés nouvelles de grain résultant de ses expériences et de ses essais; il ne dit pas que toutes ces espèces nouvelles seront distribuées au public mais qu'un petit nombre d'entre elles pourront être offertes sous peu. La majorité de ces variétés demandent à être soumises à une étude plus complète sur les fermes expérimentales annexes, ainsi que sur la ferme centrale d'Ottawa, afin de connaître leur valeur exacte dans différentes conditions de sol et de climat et de voir jusqu'à quel point, dans ces conditions, elles peuvent surpasser les meilleures des espèces les plus anciennes.

Si nous consultons les résultats présentés dans ce rapport sous forme de tableau, nous voyons que sur les vingt variétés de blé de printemps énumérées, l'une d'elles, appelée Garnet Ottawa 632, un hybride de la Preston A et Riga M, vient en tête. Récolté le 16 juillet l'année dernière, ce blé a mis 86 jours à mûrir; il avait une paille de 43 pouces et a rapporté 2,850 livres de grain à l'acre, pesant après nettoyage 632 livres par boisseau mesuré. C'est un blé sans barbes qui mûrit avant le Rubis et qui promet de dépasser ce dernier sous d'autres rapports.

Parmi les deux douzaines de variétés d'avoine nommées la plus productive est la Pluie d'Or qui, récoltée le 21 juillet, a mis 85 jours à mûrir et a rapporté 2,400 livres à l'acre. Sur les 32 variétés d'orge présentées aux tableaux, c'est la Stella Ottawa 58 qui vient en tête. Récoltée le 19 juillet elle a mûri en 77 jours, rapportant 2,940 livres à l'acre.

Le rapport indique également la façon dont se sont comportées les variétés de seigle de printemps, de pois de grande culture, de lin et d'orge, cette dernière cultivée pour le foin. Cette orge désignée par le nom d'Orge fourragère 675, a mûri en 61 jours, rapportant 14,607 à l'acre.

Un compte-rendu des expériences conduites l'année dernière sur le traitement du charbon apparaît également dans ce rapport. Il a été distribué gratuitement 10,061 échantillons de semence dont 3,230 d'avoine, 2,906 de blé, 1,085 d'orge, 532 de lin, 845 de fèves et 1,463 de pois. Les chiffres suivants donnent une idée de l'importance des travaux exécutés par le service des céréales. Le nombre de parcelles ensemenées à Ottawa était de 756 représentant 600 variétés fixées et vingt et une autres fermes et stations s'occupaient d'essayer des variétés au nombre de 7 à 57. Quatre de ces fermes sont dans l'Alberta, trois dans la Saskatchewan, une dans l'Ontario, outre la ferme centrale, deux dans Québec, deux dans la Nouvelle-Ecosse et une chacune dans le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et le territoire du Yukon.

Pour développer le Canada

New-York, 24. — Vingt banquiers américains éminents sont partis hier de New-York pour Montréal où ils rencontreront les chefs de la finance canadienne afin de travailler de concert au développement des deux pays voisins.

La délégation américaine qui est sous la présidence de M. Thomas R. McAdams, président de l'Association américaine des banquiers, a publié un communiqué qui indique ce que l'on attend de cette conférence.

"C'est la première fois que des banquiers américains et canadiens se rencontreront dans une conférence organisée. Nous n'avons aucun programme arrêté, mais nous avons l'intention de discuter la question des relations commerciales et financières entre le Canada et les États-Unis. Nous essaierons aussi d'arriver à une plus grande entente entre l'Association américaine des banquiers et l'Association canadienne des banquiers, et ce dans le but de travailler au développement des ressources des deux pays".

Mère et enfant se noient

Ottawa, 24. — Un bien triste accident est arrivé, hier après-midi, dans la Gattineau, à Blue Sea Lake, alors que Mme R. Brown, d'Ottawa, et son bébé se sont noyés. Personne n'a été témoin de cette tragédie.

Mme Brown, en voulant baigner les tempes de son bébé malade, tomba dans le lac; et, souffrant d'une maladie de cœur, elle n'a pas eu le temps d'appeler au secours. Elle a dû être foudroyée par la maladie au moment où elle se penchait entraînant son bébé dans le lac.

Mme Brown, la figure dans l'eau, serrant son enfant dans ses bras, fut trouvée à quelques pieds du rivage dans un trois-pieds d'eau.

La défunte âgée de 35 ans, était une garde-malade graduée de l'Hôpital St-Luc. Elle était la fille de feu James Hamilton, d'Ottawa. Son bébé était âgé de vingt mois et s'appelait Gordon. Elle laisse un époux, M. Noel Brown, sérieusement malade dans un hôpital local, deux jumeaux, âgés de cinq ans, et une fillette de trois ans.

Mme Brown, accompagnée de ses quatre enfants, était arrivée à Blue Sea, samedi, sur instruction de son médecin pour passer quelques jours.

LA REPUBLIQUE ARGENTINE

SITUATION COMMERCIALE DE CE PAYS AGRICOLE, DE POPULATION A PEU PRÈS ÉGALE À CELLE DU CANADA.

(Service de la RENTE, fait par Versailles, Vidricaire, Boulet, Litée)

Au cours de la guerre, et pendant les débuts du retour de la paix, l'Argentine a trouvé des débouchés faciles, et à des prix avantageux, pour les produits de culture et d'élevage, qui constituent sa production essentielle. Ses expéditions n'ont été limitées, à une certaine époque, que par les possibilités de transports maritimes, que les alliés s'efforcèrent d'améliorer en sa faveur, afin de faciliter leurs approvisionnements. Elle a bénéficié à la fois des énormes besoins pour le ravitaillement et l'équipement des armées sur pied, et du réchassement de production européenne résultant du plus grand nombre d'hommes arrachés au travail pendant plusieurs années.

Après une époque d'affaires très aisées, elle a vu se restreindre les demandes de ses produits, une fois que, les hostilités terminées, l'Europe se fut remise graduellement au travail, et en raison aussi des stocks constitués. En outre, les prix de vente s'abaissèrent sensiblement. Aussi, l'Argentine a-t-elle connu, à sa manière, la crise économique générale qui sévit depuis 1920, et dont on constate quelques atténuations depuis la fin de l'an dernier. Voici, pour fixer les idées, les chiffres de son commerce extérieur pendant les dix dernières années :

	Export.	Import.	Excédent.
	En 1,000,000 (sterling)		
1912	99,340	88,488	10,852
1913	102,803	98,263	4,540
1914	70,828	63,867	15,961
1915	115,283	60,493	54,790
1916	113,465	72,501	40,964
1917	108,944	75,211	33,733
1918	158,706	99,109	59,597
1919	204,152	129,856	74,296
1920	199,459	169,109	30,350
1921	133,000	125,750	7,250

Le recul des exportations ayant été supérieur à celui des importations, la balance commerciale n'a plus laissé, l'an passé, qu'un excédent réduit.

Les exportations argentines sont principalement constituées par le blé, l'avoine, le maïs, les viandes congelées et réfrigérées, la laine, les peaux et les cuirs.

Ce sont la laine et les peaux et cuirs qui ont été les premiers atteints par la mévente. Ils ont vu la demande se réduire dès 1920, quand furent déclarées la crise économique générale. Avant qu'il n'éclatât cette dernière, il se manifestait un certain malaise sur le marché des laines, dont la production s'était fort accrue, encouragée par les hauts prix pratiqués. Les qualités communes étaient particulièrement délaissées. A la fin de 1920, les stocks accumulés en Argentine, qui est, après l'Australie, le principal fournisseur de laine du monde, étaient supérieurs à la production d'une année entière. Emu des difficultés de vente atteignant les éleveurs, le gouvernement décida, en janvier 1921, de supprimer les droits d'exportation sur les laines, cuirs et peaux. Une reprise des exportations de laine s'est manifestée l'an dernier, grâce surtout aux achats de l'Allemagne.

Les exportations de céréales et grains avaient été très élevées en 1920. Elles atteignent, en chiffres ronds, 5 millions de tonnes pour le blé, 4 millions pour le maïs, 2 millions pour le lin, 380,000 tonnes pour l'avoine, en plus-value respectivement de 78%, 77%, 22% et 28% par rapport à 1919. Cette forte augmentation était résultée des plus grandes facilités des transports maritimes et de la baisse des frets consécutives à la diminution des risques, mais aussi d'une récolte européenne peu favorable. Les expéditions de blé furent si abondantes pendant les six premiers mois de 1921 que, les anciens stocks étant épuisés et les approvisionnements du pays menacés, le gouvernement dut en interdire momentanément l'exportation, sauf certaines exceptions; il profita de la circonstance pour établir des surtaxes de sorties. La situation a été bien différente en 1921, la population européenne s'é-

tant du reste relevée. Pour les dix premiers mois de l'année, les exportations de blé n'ont été que de 1,591,000 tonnes, contre 5,030,000 tonnes pendant la période correspondante de 1920, et alors que, sur une production dépassant 5 millions de tonnes, la consommation argentine n'est estimée qu'à 1 million 800,000 tonnes.

En ce qui concerne les viandes, on constate à la fois des augmentations et des diminutions selon les variétés.

Avec la crise des laines et des cuirs, et la grande baisse des prix, la situation est devenue difficile pour les éleveurs, tout au moins pour ceux qui, n'étant pas propriétaires du sol, ont accepté des prix de location élevés, ou qui ont acheté des quantités d'animaux pendant la hausse. A la demande du gouvernement, la Banque de la Nation, suivie en cela par d'autres banques, leur a accordé des prêts sur garanties, avec délais prolongés de remboursement.

La crise traversée par l'Argentine apparaît maintenant en voie de liquidation. Depuis les débuts de 1922, la situation commerciale tend à s'améliorer. On signale une augmentation des exportations de blé, dont les prix sont d'ailleurs en reprise. Les laines sont plus demandées par les États-Unis. Des négociations, qui seraient en bonne voie, ont été entamées en vue de l'ouverture à la France, en Argentine, de crédits destinés à l'achat de produits du pays.

La prohibition en Ontario

Ottawa, 24. — Au point de vue financier, le gouvernement d'Ontario ne souffre pas de la prohibition. Pendant l'année il a réalisé un bénéfice net de \$601,598 de la vente des boissons dans ses différents dispensaires dont \$64,566 à Ottawa seulement sur une vente de \$293,255. A Toronto la vente de boissons qui s'est élevée à \$1,188,000, a rapporté \$264,186. Le bénéfice du gouvernement d'Ontario est d'un peu plus de 21 pour cent.

CHAMPLAIN

India Pale Ale

CHAMPLAIN

Export Ale

CHAMPLAIN

La vraie Bière fortifiante, pétillante, mousseuse et rafraîchissante.

Les connaisseurs s'en délectent.

Porter CHAMPLAIN

Tonique fortifiant et récupérateur.

Distributeur :

F.-X. Lamontagne

LA TUQUE.

En vente partout.

BRASSERIE CHAMPLAIN QUEBEC

ENCOURAGEZ LES PRODUITS CANADIENS

TELEPHONE 2471-2472

QUEBEC PRESERVING Ltd.

EPICIERS EN GROS ET MANUFACTURIERS DE MOUTARDE, CONFITURES ET CATSUPS

45, RUE SMITH, . . . QUEBEC.

MAISON FONDÉE EN 1885

Librairie Langlais, Ltée

LIBRAIRES, ÉDITEURS, IMPORTATEURS GROS ET DETAIL

Papeterie en général. — Articles de bureaux. — Fournitures d'écoles. — Cartes géographiques. — Globes terrestres. — Tableaux noirs. — Mobiliers d'écoles. — Livres de prix. — Objets de piété. — Parfumerie. — Articles de fantaisie. — Blancs légers pour secrétaires de municipalités, etc., etc. 177, RUE ST-JOSEPH - QUEBEC 4 août, 3 mois.

FRUITS, LÉGUMES, PROVISIONS, BISCUITS, SU CRERIES, CIGARES, CIGARETTES, NOURRITURES pour VOLAILLES, ARTICLES D'AVICULTURES Etc

Legaré & Moisan

23 rue Sous-le-forl - QUEBEC

Attention spéciale aux commandes par maille ou message.

LANGLOIS & PARADIS Ltée.

EPICIERS EN GROS

19 rue St-Jacques, - QUEBEC

J. T. MASSICOTTE

AMOS, P. Q.

FABRICANT DE LIQUEURS DOUCES CREAM SODA, GINGER ALE, ESSENCES DIVERSES, EAU MINÉRALE.

Prix modérés. Produits de première qualité. Nos liqueurs sont fabriquées avec de l'eau de source pure.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co. Inc. 125 West 24th Street New-York, U. S. A.

Brique d'argile, Brique de ciment Pierre artificielle, Tuyaux de béton

C'est le temps de donner vos commandes pour les produits de notre industrie.

Nous fabriquons de la Brique de choix et de la Brique de commerce, de la Pierre pour toutes les constructions, etc., etc. DEMANDEZ NOS PRIX.

La Cie de Briques de l'Abittibi AMOS, P. Q.

Bières et Porter

DE TOUTES MARQUES

J. R. Garneau,

Marchand-épicer.

33-35-37, Sous-le-Forl, Québec

Tél. 2276

Commandes par la maille remplie avec soin et promptitude.

Une bonne position pour vous

Voulez-vous être mesureur de bois (culler)? Nous donnons depuis deux ans un cours par correspondance; nous donnons aussi tous les renseignements nécessaires pour vous préparer à passer votre examen devant le gouvernement. Nos prix sont très raisonnables. Écrivez tout de suite.

LUMBER SCIENCE SCHOOL

60, Côte de la Montagne, QUEBEC

28-5-22-j.n.o.

ON DEMANDE A EMPRUNTER

Excellents placements, très bonnes garanties. Rapportant de gros intérêts.

JOS. GRENIER

Notaire Édifice Blais, Rue Principale AMOS

MACHINISTES A COCHRANE

NORTHERN MACHINE SHOP

PHONE 68

P. O. B. 11

Réparations de Machines

Spécialité: Travail au tour et à la perceuse mécaniques.

Propriétaire, B. D. FOLKINS,

Cochrane, Ont.

—Un rapport de la "National City Bank" de New-York, expose que les dettes générales du monde ont à peu près doublé, depuis la fin de la guerre, s'élevant de \$200,000,000,000, au moment où finit le conflit, à tout près de \$400,000,000,000, à la fin de 1921. Pendant la même période, la circulation fiduciaire, dans l'univers, a grossi du chiffre de \$40,000,000,000 à celui de \$125,000,000,000.

—M. Bracken, le nouveau chef des Fermiers-Unis au Manitoba, va démissionner incessamment de son poste de Principal du Collège d'Agriculture manitobain. Il prépare de longue main les éléments du ministère fermier-progressiste qu'il succédera au gouvernement Noris. On croit que M. Craig, C. R. duclaire, dans l'univers, a grossi du chiffre de \$40,000,000,000 à celui de \$125,000,000,000.

LA GAZETTE DE LA TUQUE

DIRECTEUR : EDOUARD BELLEAU

REPRÉSENTANT ET AGENT-GÉNÉRAL : ALDORI DUPONT

L'ESPRIT DE CIVISME

Lorsque nous étions sur les bancs de l'école, on nous conseillait sans cesse de faire de bons citoyens, loyaux et généreux. Nous étions trop jeunes pour saisir toute l'importance et la sagesse de ce conseil et nous songions plutôt à nous amuser qu'à nous préparer au rôle que tout homme est appelé à jouer dans sa ville ou son village.

Depuis nous avons grandi; nous nous sommes lancés sur la grande chemin de la vie, armé du mince bagage de nos études, pour faire la conquête de l'avenir. Le souci de nos occupations et la fièvre de la vie nous ont fait oublier ces grandes leçons de notre jeunesse et nous voilà citoyens sans savoir au juste ce que comporte ce titre dont nous sommes fiers.

Le civisme se définit: le dévouement à ses concitoyens. Dans ce siècle de progrès à outrance et d'égoïsme porté à son paroxysme, à notre époque où la science semble se prêter aux volontés de l'homme pour lui épargner le moindre effort, le dévouement est presque une curiosité, on cite avec de grands éloges le cas d'un tel qui n'a fait que son devoir; on couvre de louanges les actes d'un autre qui a simplement agi comme il le devait, bref on considère le dévouement comme quelque chose de très rare et même d'héroïque. L'unique souci des hommes semble être de faire le plus d'argent possible, par tous les moyens et dans le moins de temps. Chacun cherche son confort, ses aises et surtout et par-dessus tout son intérêt; le lien particulier passe avant le bien général et celui-ci ne reçoit que le reste de nos énergies et de notre travail. La chose publique est négligée, les affaires de l'état ne sont considérées que comme d'ennuyeuses corvées et il y a plus d'honneur à être le roi de l'acier du pétrole ou de l'automobile, qu'à remplir la charge de maire ou d'échevin dans sa municipalité.

Ceci est une grave erreur qu'il importe de réparer au plus tôt en s'imprégnant de l'esprit de civisme que tout citoyen qui comprend son devoir doit avoir à honneur de cultiver.

Celui qui accepte de faire partie de l'administration de sa ville, doit être décidé à deux choses: s'occuper des affaires de ses administrés avant de songer aux siennes propres et faire partout et toujours ce qu'il croit profitable et avantageux pour ceux qu'il représente, et ce, malgré la critique, la jalousie ou la haine. Combien d'hommes entrent dans la vie publique avec cette double devise de dévouement et de sacrifice, fort peu. Presque toujours l'arrière-pensée qui porte un individu à solliciter les suffrages de ses concitoyens pour pouvoir prendre place au conseil d'administration c'est la ferme croyance qu'il possède qu'il se servira de cette charge pour pousser ses propres affaires et pour parvenir plus tôt à l'aisance et à la richesse. Une fois élu, que de considérations profanes fort éloignées de l'intérêt public font agir cet individu! C'est une loi qu'il faut passer parce qu'elle favorisera un ami qui nous aidera à obtenir tel contrat; c'est une mesure qu'il faut faire adopter pour récompenser celui-ci de son travail aux élections et s'assurer son appui pour l'avenir; c'est une place promise à celui-là pour son vote, une faveur à un autre pour en tirer à son tour quelque profit, et que sais-je, mille et un motifs qui ne sont ni du civisme ni du dévouement. Ah! qu'ils sont loin les lauriers de ces citoyens qui faisaient de leur vie un sacerdoce à leur compatriotes, de ces hommes pour qui mourir pour la patrie était la suprême gloire. A cette époque déjà vieille de plusieurs siècles, l'esprit de civisme était à l'ordre du jour; chaque homme travaillait dans sa sphère à la grandeur de sa ville et son titre de citoyen était sa plus belle couronne.

Dans notre siècle d'égoïsme, cet état d'âme nous paraît ridicule. Chacun pour soi, voilà le cri de l'ambition humaine, l'unique pensée des hommes et la limite de leurs efforts. Malheur aux faibles et aux humbles, la force et l'orgueil mènent le monde. Est-il étonnant que les affaires de chacun aillent si bien, celles de tous aillent si mal? Non, ce n'est pas la devise d'un vrai citoyen. Le dévouement, comme je le disais tout à l'heure doit être à la base de ses actes, et se manifester en tout. De cette façon et avec de tels hommes une ville ne peut que grandir et prospérer et ce sera le sort de notre ville, si nous cherchons tous à nous pénétrer de cet esprit de civisme qui est le secret de la grandeur et de la puissance d'une cité comme de la force et de la prospérité d'une nation.

Edouard Belleau

SUR LA SCÈNE MUNICIPALE

Notre conseil municipal avec ses trois nouveaux membres, a fait sa première apparition publique mardi dernier, le 18 courant. Les débuts augurent bien pour l'avenir car si toutes ces séances sont aussi intéressantes que cette première, les nombreux contribuables qui se pressaient dans la salle des délibérations ne manqueraient certes pas d'y revenir.

Après la lecture du menu du jour Monsieur le maire Réal Gravel, en quelques mots choisis, souhaita la bienvenue à ses nouveaux collègues. Il les assura de sa bienveillance et leur demanda leur appui. J. Wenceslas Plante, le nouveau représentant du quartier numéro 1, se chargea de répondre au maire. Dans une langue châtiée et élégante, après un élogé discret à notre journal "La Gazette du Nord", il évoqua ses luttes passées et son travail pour ses concitoyens alors qu'il fut pendant dix années mêlé aux affaires publiques. En terminant son discours M. Plante remercia la divine Providence d'avoir permis qu'il fut élu ce qui lui permettrait de racheter, les quelques petites erreurs qu'il aurait commises, si la chose lui est arrivée. Puis l'on passa aux premiers plats. Durant toute la séance, nos édiles ont porté à la chose publique une attention et un soin extrêmes; entre leurs mains nos affaires sont en sûreté. La foule de citoyens avides de se renseigner sur les questions d'intérêt public a été fort encour-

rageante pour nos représentants et nous devrions nous faire un devoir de suivre ainsi très fidèlement toutes les délibérations de ceux qui président à nos destinées.

Il y a autant d'esprit dans dix mots que dans un seul.

Certains gens ont plus de propriétés vacantes dans leur tête que dans leur ville.

Proverbe anti-prohibitioniste: L'ESPRIT qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Chronique Municipale

La séance du Conseil Municipal qui eut lieu le 18, vu le nombre considérable de matières à considérer a été ajournée au 24 au soir.

A cette assemblée du 18, lecture fut faite des prestations de serment des nouveaux échevins, divers rapports du Gérant, pour le mois écoulé et pour différentes affaires en cours, lettre du président du Club Automobile, M. Willie Juneau, demandant l'installation de lumières additionnelles sur la rue Commerciale entre la traverse du chemin de fer et l'Hôpital, requête signée par un bon nombre de marchands et de commis-marchands, priant le Conseil d'amender le règlement No 117 pour décréter la fermeture des magasins le lundi, à sept heures au lieu de dix heures, et différentes lettres et demandes de pose de canaux d'égoûts et de

Fatal accident

La tempête de vent et de pluie que nous avons eue samedi dernier a fait des siennes et a donné lieu à un bien pénible accident.

Vers les 2 heures de l'après-midi, le vent violent qui a sévi causa le bris d'un des gros fils Conducteur d'électricité de la ville, dans la cour de la Brown Corporation.

Un nommé Jerry Dion qui travaillait à proximité de l'endroit où ce fil fut cassé, sans y penser, voulut ôter ce fil qui était tombé sur le milieu du chemin et qui était chargé de 1,350 volts, mais fatalement il reçut toute la violence de la secousse de ces 1,350 volts et fut brûlé à mort instantanément.

Monsieur Dion était contre-maître à la compagnie Brown Corporation depuis plusieurs années, et, était avantageusement connu des citoyens de cette ville; il laisse pour pleurer sa perte sa femme et deux enfants en bas âge. Monsieur Dion était le gendre de M. Jimmy Tremblay qui demeure sur la rue St-Maurice en cette ville.

A la famille si cruellement éprouvée par cette mort prématurée, nous offrons nos sympathies les plus sincères.

The St. Maurice Valley Chronicle

"The St. Maurice Valley Chronicle", ce journal anglais qui consacre chaque semaine une page très bien rédigée aux nouvelles de La Tuque a bien voulu saluer la naissance de notre journal "La Gazette du Nord" de façon très aimable. Nous remercions bien sincèrement notre confrère de ce bon témoignage et nous l'assurons que ses sentiments sont réciproques.

Nouvelle compagnie

Il s'est formé dernièrement parmi les citoyens de cette ville une compagnie qui va s'occuper de faire faire la cueillette des bleuets en quantités considérables à La Tuque et dans les environs.

L'abondance des bleuets cette année a eu pour effet la formation de cette compagnie, laquelle verra à l'achat des bleuets en grosses quantités pour envoi à l'étranger. Cette dernière fournit à ceux qui désirent se livrer à la cueillette des bleuets les boîtes nécessaires à l'emballage d'iceux. On nous informe que la compagnie paie \$2.00 par boîte pleine de bleuets, mais cependant charge \$0.25 pour défrayer le coût de chaque boîte.

L'on se propose d'expédier une bonne quantité de boîtes de bleuets au dehors d'ici à 5 ou 6 semaines.

Le projet que cette nouvelle compagnie entreprend mérite certainement l'attention des citoyens de cette ville, puisque s'il réussit, il fournira des ressources dont nous avons toujours besoin et spécialement dans le moment présent, c'est pourquoi nous souhaitons qu'il se réalise entièrement.

ECHOS

On dit qu'Alfred B. ne fait pas partie du grand club de bridge de cette ville; ce n'est pas certes dû au fait qu'il manque d'ambition et spécialement de jasette. J.-D. D. et A.-A. D. en savent quelque chose. Est-ce que W. M. en fait partie? Ainsi que Thom. G.?

Joseph P. te rappelles-tu du tour qui t'a été joué à la Croche dernièrement?

Bazile V. conserve toujours sa petite voix mielleuse, même quand il fait une petite partie de bridge.

J.-R. G., a bien perdu ses élections, mais il conserve toujours ses lunettes et son bicycle.

Philias B., fait le désespoir des joueurs de Rommé; aussi Eugène R. a juré de plus jamais jouer Tiendra-t-il sa promesse?

B. V. et W. M. où avez-vous vu des cravates comme celle de J. D. D.?

Il paraît que D. D. a fait une décausse de 700 points au bridge dernièrement. C'est un record. Qui le battra?

Pour les amateurs de Tennis

Tous les amateurs de ce jeu en plein air apprendront avec plaisir que les travaux de nivellement des superbes courts de tennis que la Compagnie Brown est à faire préparer sur le terrain du Community Club sont à la veille d'être terminés. Tout sera installé sous peu pour faire de ces courts les meilleurs de la province et pour qui connaît la Brown Corporation cette prétention n'est pas un vain mot. Nous aurons du beau et bon tennis avant longtemps.

Bing Bang !

La montagne est séparée du gué par une pagée.

Le gravelage nuit à la plante. Si la lune faisait la police elle aurait beaucoup de travail.

Le chemin du Roi ne s'est pas élargi.

La bière n'est pas toujours un cerueil; elle est souvent fort gaillard.

Toutes les femmes se croient jolies; elle le sont toutes... pour elles.

La justice est aveugle... et souvent sourde et muette.

Certains irlandais ont plus de lettres que d'esprit; l'esprit vivifie, la lettre tue.

Sur l'écran du théâtre "Empire"

"Footfalls" (le bruit des pas), nouveau succès de la Cie Fox.

Vendredi et samedi, les 28 et 29 courant, au théâtre Empire nous sera donné en représentation, une vue unique en son genre. Cette grande et spéciale production de la compagnie William Fox, intitulée "Footfalls" (le bruit des pas), nous présente une idée neuve, frappante et étonnante dans sa réalisation. A mesure que se déroule cette vue, un effet d'apparement impossible se produit; nous recevons l'impression que nous percevons le son et le bruit.

"Le bruit des pas" est basé sur l'histoire du même nom due à la plume de Wilbur-Daniel Steele, le gagnant du prix de 1920 décerné par le comité O. Henry, à l'auteur de la meilleure histoire courte. Cette vue traite d'un cordonnier aveugle dont le sens de l'ouïe est tellement développé qu'il lui permet de reconnaître le bruit des pas de tous les résidents du petit village de pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre où il vit et travaille.

Bien plus le bruit des pas de son fils et de ses intimes lui révèle leurs changements d'humeur, leur détresse leur colère ou leur joie. Durant les dernières scènes, le cordonnier aveugle écoute sans cesse et guette anxieusement le bruit des pas d'un meurtrier revenant sur le lieu de son crime; il l'attend et sait qu'il va venir.

C'est un drame des plus émouvants, un drame qui fait passer des frissons et qu'on ne peut jamais plus oublier une fois qu'on l'a vu. La production de ce drame qui a fait salles comblées partout où il a été montré est sous la direction de Charles Brabin. Parmi les acteurs figurent: Tyrone Power, Estelle Taylor, Tom Douglas et Gladden James. Allez en foule à l'Empire, admirer le travail de ces artistes tout en nous reposant.

Will Rogers discute les contrastes durant la préparation de la comédie "One Glorious Day" (un glorieux jour).

Nous jours de travail sur une scène absolument noire, contre l'épais décor de velours sombre et sous les rayons concentrés de plusieurs lumières éblouissantes ont rendu les membres de la compagnie Paramount qui préparaient le film "Un glorieux jour", cette comédie qui a pour étoiles Will Rogers et Lila Lee, ont rendu, disions-nous, ces artistes si sensibles à la lumière que des qu'ils s'exposèrent aux rayons du soleil ils en furent aveuglés.

Will Rogers cligna fortement des yeux, un jour qu'il laissait le studio: "Je n'aurais jamais cru que le soleil de la Californie fût si brillant", observa-t-il. "C'est le contraste", lui suggéra son charmant et mignonne partenaire Lila Lee, tout en se hâtant de mettre ses lunettes d'ombre. "Le contraste, reprit l'artiste, voilà une grande chose, n'est-ce pas? Mais remarquez donc celui qui existe entre vous et moi. On m'a engagé pour tenir le rôle du professeur dans cette vue parce qu'on a trouvé personne dans la Californie qui fut assez ordinaire pour lui rendre justice. Et je suppose que le rôle de Molly McIntyre vous a été dévolu parce qu'il n'y avait personne d'assez jolie... eh bien ce n'est pas mal de détenir un record dans l'un ou l'autre cas."

James Cruze a dirigé la production d'"Un glorieux jour" qui sera à l'Empire, à La-Tuque, dimanche le 30. Qu'en se le dise.

SPORT

Quelques amateurs de sport s'occupent déjà de l'organisation d'un "Curling Ring" pour l'hiver prochain ce sport semble intéresser beaucoup certains amateurs.

Nous espérons que ce projet se réalisera et que nous aurons le plaisir de les voir à l'œuvre à la prochaine saison froide.

NOTRE POLICE MUNICIPALE

Depuis quelque temps nos hommes de police sont bien occupés. Durant la dernière semaine, ils ont opéré plusieurs arrestations pour ivresse, ils ont fait une descente dans une maison de désordre et ils ont arrêté plusieurs personnes.

Deux individus ont été appréhendés pour avoir donné des chèques sans fonds et ils doivent comparaître devant la Cour des Juges de Paix.

NOS TROTTOIRS EN BÉTON

Enfin les soumissions pour le parachevement des trottoirs en ciment vont être ouvertes et acceptées le premier août prochain, et les travaux de construction doivent commencer immédiatement après leur acceptation.

Plusieurs contracteurs déjà ont demandé une copie des devis et spécifications pour faire leur soumission. Il y aura plusieurs soumissionnaires étrangers de Québec, Trois-Rivières, Montréal, etc. et plusieurs soumissionnaires locaux présenteront également le ou avant le premier août leur soumission respective.

Voici les endroits où ces trottoirs seront construits:

Rue St-François: 2 côtés; de la voie ferrée du chemin de fer à la rue Joffre; côté sud de la rue Joffre à la rue Kitchener, de 5 pieds de largeur.

Rue St-Joseph: côtés; de la voie ferrée du chemin de fer à la rue Bostonnais, de 6 pieds de largeur; 2 côtés; de la rue Bostonnais à l'Avenue N. de 5 pieds de largeur.

Rue Desbiens: Côté est; de la rue St-Joseph à la rue St-Michel, de 4 pieds de largeur.

Rue Kitchener: Côté est; de la rue St-Joseph à la rue St-Michel, de 4 pieds de largeur.

Rue Joffre: 2 côtés; de la rue St-François à la rue St-Michel, de 4 pieds de largeur.

Rue St-Georges: Côté nord; de la rue St-Eugène à la rue Joffre, de 4 pieds de largeur.

Rue St-Eugène: Côté est; de la rue St-Georges à la rue St-François, de 4 pieds de largeur.

Rue St-Benoit: 2 côtés; de la rue St-François aux limites nord, de 4 pieds de largeur.

Rue St-Augustin: 1 côté; de la rue St-Michel à la voie d'évitement, de 4 pieds de largeur.

Rue St-Paul: 1 côté; de la rue St-Michel à la voie d'évitement, de 4 pi-eds de largeur.

Rue St-Honoré: 1 côté; de la rue St-Michel à la voie d'évitement, de 4 pieds de largeur.

Rue Gouin: 1 côté; de la rue St-Benoit à la rue Desbiens, de 4 pieds de largeur, et peut-être quelques autres petites rues, formant un total d'environ nouze mille verges carrées de trottoirs en béton.

Comme l'an passé les devis comportent que ces travaux devront être complètement terminés le ou avant le 15 octobre prochain.

A l'avancement de la saison où nous sommes actuellement, nous pouvons être sûrs de ne pas nous servir longtemps de ces nouveaux trottoirs cette année; à tout événement, ces travaux exécutés, dans notre ville sera pourvue de bons trottoirs dans toutes les rues essentielles et cela lui donne d'autant plus d'importance et de valeur.

Province de Québec
Municipalité de la
Ville de La Tuque.

SOUSSIONS DEMANDÉES

Avis public est par les présentes donné que le Conseil Municipal de la Corporation de la Ville de La Tuque, recevra d'ici au premier août 1922, jusqu'à cinq (5) heures p. m., au bureau du soumissionnaire, J.-Nap. Langelier, Gérant de ladite Ville, des soumissions écrites, cachetées et adressées au soumissionnaire, pour la construction d'environ douze mille (12,000) verges carrées de trottoir en béton dans les limites de la ville de La Tuque.

Ces travaux devront être faits et exécutés conformément aux devis et spécifications préparés par le Gérant de la Ville, lesquels vous pourrez vous procurer à son bureau à l'Hôtel-de-Ville; ces devis et spécifications devront être retournés avec la soumission.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de trois mille dollars (\$3,000.00).

Après l'examen des soumissions les chèques déposés, par ceux des soumissionnaires dont la soumission n'aura pas été acceptée leur seront remis sans délai; ceux des soumissionnaires dont l'offre sera acceptée leur seront remis après qu'un égal montant de travail aura été fait.

L'ouverture et la prise en considération des soumissions aura lieu à une assemblée régulière du Conseil Municipal, qui sera tenue le premier août 1922 dans la Salle du Conseil de cette ville, à 8 heures p. m.

Ledit Conseil ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

LA TUQUE, le 10 juillet 1922.

(Signé) J.-Nap. Langelier,
Gérant municipal.

ARTHUR GUERTIN

Manufacturier de portes et châssis
Marchand de bois de toutes sortes
219, RUE COMMERCIALE, TEL. 125
LA TUQUE

Téléphone 143

Dr GEORGES HÉLIE

Médecin-Vétérinaire,
105, rue St-Urançois, LA-TUQUE

Tél. Rés. 31. Tél. Bureau 67

WILLIE JUNEAU

Représentant de la Ligère Automobile,
Ltee, pour les marques suivantes: Chevrolet, Essex, Hudson, Nash, Franklin.
Rue Commerciale, LA TUQUE

Tél. Bureau 72. Tél. Rés. 40

C. ROMULUS DUCHARME

AVOCAT
BUREAU: HOTEP DE VILLE
LA-TUQUE

EDOUARD BELLEAU

AVOCAT
(De Nadeau & Belleau)
Bureaux permanents à
126, ST-PIERRE, QUÉBEC
167, COMMERCIALE, LA-TUQUE.

Rés. 52. Téléphones Bureau 24

GUSTAVE DUGUAY

NOTAIRE
90, COMMERCIALE, LA-TUQUE

La Sécurité du Canada demande un Agent

On demande un homme sérieux pour s'occuper de sollicitation d'assurance-vie, dans ses moments de loisirs ou tout le temps s'il le préfère. S'adresser à

M. J.-A. ROBERGE,
3, rue Des Forges, TROIS-RIVIERES

Tél. Bureau 93. B. P. 87

E. H. LAMOTHE

OPTÉMÉTRISTE-OPTICIEN
Horloger-Bijoutier
37, RUE COMMERCIALE, LA TUQUE

Reconstituant!
Incomparable!

DISTRIBUTEUR
F.X. Lamontagne,
LA TUQUE

CHAMPLAIN
PORTER
QUEBEC

Reconstituant!
Incomparable!